

Bulletin MUNICIPAL

Janvier 2020



Vivre à Brie



LES FINANCES COMMUNALES

4/8

Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget principal
Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement du budget principal
Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes - Subventions aux associations 2019
Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2020 - Tarifs de l'Abri de l'Ise 2020

LA VIE COMMUNALE

9/10

Réhabilitation et rénovation du Presbytère - Rétrocession des biens fonciers communaux
Du changement dans l'équipe des services techniques - Nathalie JAMET a fêté ses 100 ans

AU CONSEIL MUNICIPAL

11/19

Bâtiments communaux - Aquisition de matériel
Achat de matériel - Travaux voirie 2019 - Répartition 2019 du produit des amendes de police 2018
Compte-rendu des délibérations des Conseils Municipaux 2019
Assainissement non collectif - Assainissement collectif - Eau potable - CCAS
Enfance-Jeunesse - Dispositif «Ville, Vie, Vacances» ex-dispositif «argent de poche»

LA VIE DES ASSOS

20/27

Liste des associations Briennes - 1001 fleurs - Commission Culture 2019 et projet 2020
Accueil de loisirs «MOMEN'DELIRES» et Espace Jeune de Brie
Tout Brie Bouge - L'association Graines d'Éveil : Année 2019 / 2020
ES Brie - Médiathèque de Brie - Paroisse Saint-Anne en Pays de Janzé - Club de l'Amitié
Secours Catholique - Amicale des donateurs de sang - UNC - AFN - Le Comité des Fêtes
Les Décalés and Co - Rencontre des «BRIE DE FRANCE» les 8-9 et 10 juin 2019

LA VIE DE L'ÉCOLE

28

L'école du Sacré-Cœur - L'APEL

NOS PARTENAIRES

29/36

Roche aux Féés Communauté à votre service - SMICTOM - Évolution de la déchèterie de Janzé
L'Outil en Main du Pays de la Roche aux Féés - Syndicat intercommunal des eaux de la forêt du Theil
Tous pour la Vie - Le CLIC
Un deuxième contrat territorial de bassin versant (CTBV) pour la Seiche
Famille rurale - ADMR - Le Relais pour l'Emploi - RIPAME

INFOS DIVERSES

37/39

Petit rappel de civisme - Vigilance - Informations Mairie
Déclarations Préalables accordées en 2019 - Permis de Construire accordés en 2019
État Civil 2019 - Les manifestations 2020 - Vœux de la Municipalité

Chers Briennes, Chers Briens,

Vous venez de recevoir notre bulletin annuel Vivre à Brie. Nous espérons qu'il vous sera agréable à lire. Il est le fruit du travail des membres de la commission Communication de notre commune et de notre secrétariat de Mairie. Cette édition 2019 vous paraîtra peut-être un brin plus sommaire, une obligation pour cette parution en prévision des élections municipales de mars 2020.

L'année 2019 aura été une année de répit obligatoire. La réalisation du dernier commerce ayant bien entamé les finances communales et les diverses subventions afférentes n'étant revenues qu'au cours de 2019, une pause des investissements a été rendue obligatoire.

Ce projet réalisé nous laisse une grande satisfaction quand nous voyons le développement du Baïona qui emploie maintenant 5 personnes. Nul doute que la qualité de l'accueil et la qualité des prestations sont à la base de cette réussite, ainsi que l'assiduité de nombre de Briens à utiliser et soutenir notre commerce local.

Un projet est en cours, il s'agit de la rénovation du logement des prêtres qui a été remis à la disposition de la commune par la Paroisse que nous remercions. Il permettra de réaliser un logement social supplémentaire qui pourra être mis à la disposition d'une famille. Une attention particulière sera apportée à l'efficacité énergétique de cet appartement.

L'année 2020 sera quant à elle une année d'élections et la future équipe devra se mettre en place.

Vous savez certainement déjà que je ne serai pas candidat pour un quatrième mandat. D'une part après 25 ans d'engagement sur la commune dont 19 ans de mandat de Maire, je pense qu'il est bon de laisser place à de nouvelles personnes et à des idées neuves. D'autre part, suite à ma cessation d'activité professionnelle qui se profile, je ne suis pas absolument certain de pouvoir continuer à habiter notre commune.

Sachez que pendant toutes ces années la charge ne fut pas si lourde, qu'il y eut beaucoup de vrais moments de bonheur et toujours une grande richesse des rencontres humaines. Un grand merci en particulier aux trois équipes municipales qui m'ont fait confiance et avec lesquelles le travail a toujours été fait en toute sérénité, aux personnels municipaux qui se sont succédés et aux responsables d'associations avec lesquels le dialogue a été constant et courtois.

Les meilleurs moments auront été l'ouverture d'un accueil de loisirs sur notre petite commune, la construction et l'ouverture de l'Abri de l'Isle qui nous a donné un véritable espace pour l'enfance (ALSH, cantine, espace-jeux..), pour la culture, pour les associations et pour les familles.

Satisfaction également de recevoir de nouveaux habitants dans de nouveaux quartiers que l'on a voulu qualitatifs pour l'image de notre commune.

L'ouverture de la piscine de Janzé aura été aussi un moment très privilégié.

Mais on ne peut pas tous les citer...

Parmi les moments les plus difficiles, il y eut notre échec à obtenir un lycée à Janzé et le sentiment de totale injustice à voir construire par la Région et contre toute logique un lycée supplémentaire dans un secteur de la Bretagne qui était déjà le mieux doté.

Parmi les sentiments mitigés, il y a la perception de la place des communes auxquelles on enlève sans cesse des compétences, comme si demain les problèmes trouveraient plus de solutions à distance sans la connaissance particulière du terrain, la motivation et le dévouement des élus municipaux. Mais on peut espérer que sur ce point il puisse y avoir une évolution de nos gouvernants, suite aux mouvements sociaux de 2019 où il est apparu que seuls les élus municipaux conservent une bonne image chez les citoyens.

Voilà, pour le travail accompli, il vous appartiendra ainsi qu'à la postérité d'en juger. Il nous reste quelques semaines pour travailler et une chose est certaine, pour les équipes qui se succéderont il restera des tas de choses passionnantes à réaliser...

Merci à tous pour la qualité des échanges qu'on a pu avoir durant ces nombreuses années.

Meilleurs vœux pour cette année 2020, bonheur santé et prospérité

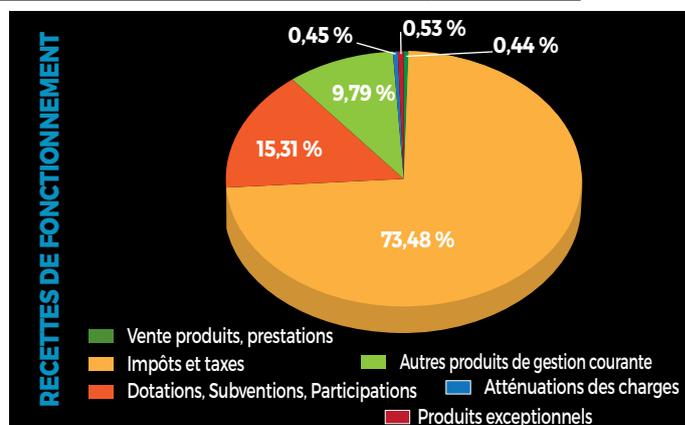
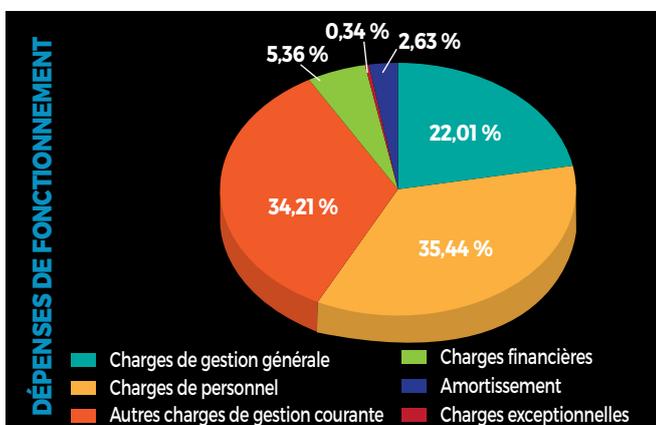
Avec toute mon amitié,

Bernard JAMET

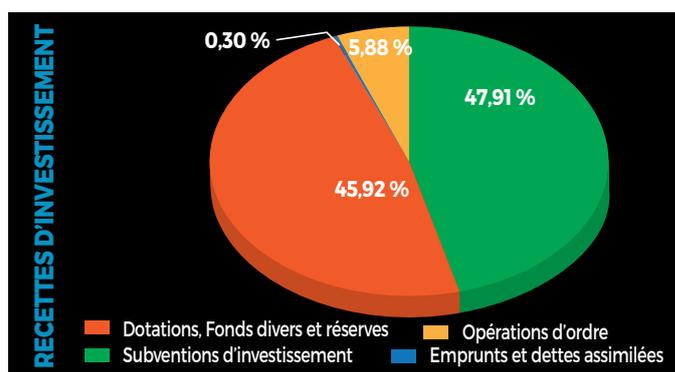
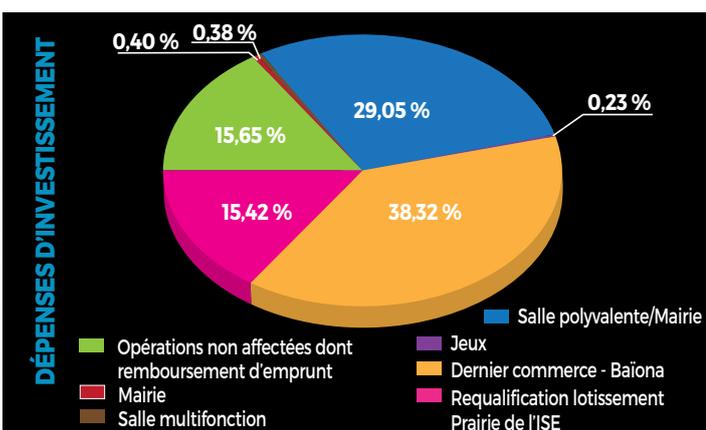


Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du budget principal

Fonctionnement 2018					
Dépenses	€	%	Recettes	€	%
Charges de gestion générale	128 910,40	22,01	Vente, produits, prestations	2 864,06	0,44
Charges de personnel	207 560,16	35,44	Impôts et taxes	481 601,38	73,48
Autres charges de gestion courante	200 356,10	34,21	Dotations, subventions et participations	100 349,96	15,31
Charges financières	31 416,58	5,36	Autres produits de gestion courante	64 145,17	9,79
Charges exceptionnelles	2 000,00	0,34	Atténuations de charges	2 929,49	0,45
Amortissement	15 414,02	2,63	Produits exceptionnels	3 497,20	0,53
			Produits financiers	3,36	0,00
			Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
Total	585 657,26	100,00	Total	655 390,62	100,00
			Résultat de fonctionnement	69 733,36	

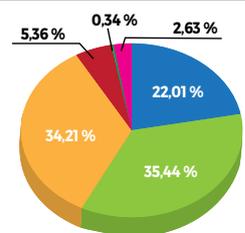


Investissement 2018					
Dépenses	€	%	Recettes	€	%
Déficit d'investissement reporté	0,00	0,00	Excédent reporté	35 860,92	
Opérations non affectées dont remboursement d'emprunt	111 078,03	15,65	Dotations, fonds divers et réserves	120 419,87	45,92
Mairie	2 857,67	0,40	Subventions d'investissement	125 634,79	47,91
Salle multifonction	2 687,17	0,38	Emprunts et dettes assimilées	787,71	0,30
Salle polyvalente et Mairie	206 244,85	29,05	Opérations d'ordre	15 414,02	5,88
Jeux	1 657,73	0,23			
Dernier commerce - Baïona	272 034,86	38,32			
Adap. Médiathèque	1 309,45				
Requalification lotissement Prairie de l'Ise	109 480,93	15,42			
Voirie 2018	2 492,64				
Total	709 843,33	100,00	Total	262 256,39	100,00
			Résultat d'investissement	-447 586,94	
			Résultat du budget général	-377 853,58	

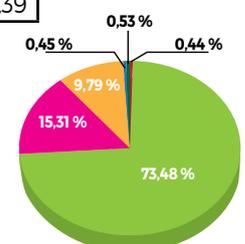


Répartition des dépenses et recettes de fonctionnement du budget principal

Dépenses 2018	€	%	
Charges de gestion générale	128 910,40	22,01	
Achat et variation de stock dont :			48 247,05
- électricité			19 501,94
- fournitures administratives			2 630,85
- matériel outillage			13 860,19
Services extérieurs dont :			53 641,35
- entretien voies et réseaux			23 698,38
- entretien bâtiment			4 835,48
- entretien terrain			1 343,52
- assurance bâtiment et matériel			5 615,40
Autres services extérieurs dont :			22 015,00
- fêtes et cérémonies			5 792,58
- publication bulletin municipal			3 150,40
- frais d'affranchissement			2 104,58
- frais télécommunication			6 964,01
Impôts : taxes foncières			5 007,00
Charges de personnel	207 560,16	35,44	
Autres charges de gestion courante dont :	200 356,10	34,21	
- service incendie			13 986,00
- participation fonctionnement école publique			19 113,89
- subvention aux associations (détails : voir article subventions asso.)			10 605,21
- convention école privée			67 167,00
- indemnité de fonction			29 481,60
Charges financières (intérêts des emprunts)	31 416,58	5,36	
Charges exceptionnelles	2 000,00	0,34	
Amortissement	15 414,02	2,63	
Total	585 657,26	100,00	



Recettes 2018	€	%	
Vente, produits, prestations	2 864,06	0,44	
Impôts et taxes	481 601,38	73,48	
- contributions directes			296 200,00
- attribution de compensation (CCPRF)			65 008,38
- dotation solidarité communautaire (CCPRF)			45 149,00
- taxe additionnelle et droit de mutation			27 653,00
- FNGIR (Fonds National Garantie des Ressources)			31 091,00
Dotations, subventions et participations	100 349,96	15,31	
- dont dotation forfaitaire			39 439,00
Autres produits de gestion courante	64 145,17	9,79	
- dont locations maisons + salle polyvalente			53 030,39
Atténuations de charges	2 929,49	0,45	
Produits financiers	3,36	0,00	
Produits exceptionnels	3 497,20	0,53	
Total	655 390,62	100,00	



Résultat d'exécution du budget principal et des budgets annexes

BUDGET PRINCIPAL

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	35 860,92 €	0,00 €	-447 586,94 €	-411 726,02 €
Fonctionnement	146 682,86 €	100 000,00 €	69 733,36 €	116 416,22 €
TOTAL	182 543,78 €	100 000,00 €	-377 853,58 €	-295 309,80 €
	A	B	C	A - B + C

ASSAINISSEMENT

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	5 616,81 €	0,00 €	-4 590,50 €	1 026,31 €
Fonctionnement	12 954,32 €	0,00 €	8 655,58 €	21 609,90 €
TOTAL	18 571,13 €	0,00 €	4 065,08 €	22 636,21 €

COTEAU SUD 3

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	516 425,56 €	0,00 €	0,00 €	516 425,56 €
TOTAL	516 425,56 €	0,00 €	0,00 €	516 425,56 €

ZAC

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture de 2018
Investissement	-5 732,67 €	0,00 €	0,00 €	-5 732,67 €
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	-5 732,67 €	0,00 €	0,00 €	-5 732,67 €
			CONSOLIDÉ	238 019,30 €

Subventions aux associations 2019

Délibération n° 2 du 29 avril 2019



ATTENTION :

La Mairie n'enverra pas de courrier aux associations pour leur demande de subvention. Toute demande non parvenue au 31 janvier 2020 ne sera pas prise en compte.

ASSOCIATION	Vote 2019
APEL de Brie	400,00 €
École Privée : subvention pédagogique	1 247,54 €
École Privée aide exceptionnelle pour équilibre cantine OGE	2 550,00 €
Briens-Briennes 35	343,36 €
Brie de France	285,00 €
Chasse Saint-Hubert	641,87 €
Club de l'Amitié	649,23 €
Comité des fêtes	1 000,00 €
Comité des fêtes (secouristes manifestation, sur production facture)	300,00 €
Étoile Sportive de Brie Foot	980,21 €
Forme et Loisirs Gym Brie	305,52 €
Graines d'Éveil	292,79 €
U.N.C. Brie	114,57 €
ACCRET Association Citoyenne Châteaubriant Rennes en Train	50,00 €
Association cycliste du Pays de la Roche aux Fées	33,00 €
Donneurs de sang de Janzé et environs	33,00 €
Musique Sainte-Cécile Janzé	25,46 €
Contre le Cancer ... Tous pour la vie	100,00 €
AFSEP (Lutte contre la Sclérose en Plaque)	100,00 €
Solidarité Paysans Bretagne	50,00 €
TOTAL	9 501,55 €

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2020

TARIFS PHOTOCOPIES NOIR ET BLANC	
Photocopie A4	0,15 €
Photocopie A3	0,30 €
Photocopie A4 RV	0,30 €
Photocopie A3 RV	0,60 €
<i>Gratuit pour les demandeurs d'emploi et associations</i>	
TARIFS PHOTOCOPIES COULEURS	
Photocopie A4	0,45 €
Photocopie A3	0,90 €
Photocopie A4 RV	0,90 €
Photocopie A3 RV	1,80 €
LOCATION SALLE POLYVALENTE (uniquement aux Briens / Briennes)	
Location salle 1 jour	52,54 €
Location salle vin d'honneur	15,76 €
Chauffage (par jour) du 15/10 au 15/04	10,51 €
Caution	103,02 €
LOCATION DE MATÉRIELS	
Location chaises grises (-de 20)	13,37 €
Location chaises grises (de 21 à 40)	18,94 €
Location table sur tréteaux (l'unité)	3,38 €
Location barrière de 1 à 15	31,22 €
Location barrière de 16 à 30	46,82 €
La location des barrières est gratuite pour les associations communales et pour les associations réalisant des manifestations sur la commune. Gratuit pour les autres communes partenaires.	
TARIFS CONCESSIONS CIMETIÈRE	
15 ans	104,05 €
30 ans	171,69 €
50 ans	270,54 €
Exhumation de corps	35,74 €
TARIFS COLUMBARIUM	
15 ans	606,63 €
TARIFS CAVURNES	
15 ans	309,50 €
Ouverture	35,74 €
Dépôt urne > 1	35,74 €
Plaque de granit (délib° n°7 du 20/06/11)	163,93 €
TARIFS JARDIN DU SOUVENIR	
Dispersion des cendres	35,74 €
TARIFS ASSAINISSEMENT	
Taxe de raccordement au réseau collectif	707,15 €
Assainissement part fixe	57,97 €
Prix m ³	1,62 €
COÛT HORAIRE MAIN D'ŒUVRE AGENTS MUNICIPAUX	
Coût horaire main d'œuvre agents municipaux	35,74 €
TARIFS CHENIL COMMUNAL	
Capture	68,31 €
Occupation du chenil	26,28 €
Frais de garde	17,84 €
Frais vétérinaire à la charge des propriétaires	

TARIFS L'ABRI DE L'ISE 2020 - BRIENS/BRIENNES

OBJET LOCATION	Salle de 280 m ²	Salle de 200 m ²	Salle de 80 m ²	Cuisine	Chauffage
Vin d'honneur	204,00 €	135,64 €		33,66 €	81,61 €
Location particulière	204,00 €	135,64 €		33,66 €	81,61 €
Obsèques		35,35 €			
Journée un repas	372,34 €	271,34 €	208,10 €	67,33 €	102,00 €
Journée deux repas	474,35 €	339,66 €	260,13 €	107,73 €	132,61 €
Week-end deux jours	678,37 €	510,00 €	389,68 €	134,65 €	204,02 €
Spectacle-Animation Concours de cartes	135,67 €	102,00 €		33,66 €	102,00 €
Nuit Saint Sylvestre	678,37 €	510,00 €		107,73 €	153,00 €
Location réfrigérateur et/ou évier				33,33 €	
Bal matinée dimanche		271,34 €			102,00 €
Bal matinée semaine		204,00 €			102,00 €
Bal soirée		339,66 €			102,00 €
Location scène	153,00 €	153,00 €			
Location salle pour verre de l'amitié		30,30 €			30,30 €
Location video projecteur		40,80 €			

Pour les tarifs extérieurs, vous pouvez consulter le site internet : www.brie35.fr

TARIFS L'ABRI DE L'ISE 2020 - Associations

OBJET LOCATION	Salle de 280 m ²	Salle de 200 m ²	Salle de 80 m ²	Cuisine	Chauffage
Vin d'honneur	102,00 €	68,33 €		25,50 €	81,61 €
Location particulière					81,61 €
Journée un repas	188,72 €	135,64 €	208,10 €	51,00 €	102,00 €
Journée deux repas	237,68 €	169,33 €	260,13 €	81,61 €	132,61 €
Week-end deux jours	339,69 €	255,00 €	389,68 €	102,00 €	204,02 €
Spectacle-Animation Concours de cartes	68,33 €	52,00 €		25,50 €	102,00 €
Nuit Saint Sylvestre	678,37 €	510,00 €		107,73 €	153,00 €
Bal matinée dimanche		135,64 €			102,00 €
Location réfrigérateur et/ou évier				33,33 €	
Bal matinée semaine		102,00 €			102,00 €
Bal soirée		169,33 €			102,00 €
Location scène	153,00 €	153,00 €			
Location salle pour verre de l'amitié					30,30 €
Location vidéo projecteur		30,60 €			

- Caution dégâts 500 €
- Caution propreté 250 €
- Désistement 30 % du prix contractuel

TARIFS LOCATION VAISSELLE :

- 0,50 € par couvert complet pour les Briens
- 1,00 € par couvert complet pour les extérieurs
- Gratuit pour les associations
- Remplacement en cas de casse : prix d'achat



Réhabilitation et rénovation du Presbytère



Le Conseil municipal a décidé de restaurer le bâtiment des prêtres.

Cette restauration commencera début 2020.

Voici la liste des entreprises retenues et le tableau du plan de financement pour ce projet.

Corps de métier	Entreprise	Coût H.T.	Coût T.T.C.
Électricité	MICAULT	7 260,31 €	8 712,37 €
Plomberie-carrelage	DALLEMAGNE	7 456,59 €	8 947,91 €
Menuiserie-Placoplâtre	1000 TY SERVICES	23 768,58 €	28 522,30 €
Peinture et sols	NIEL	12 183,78 €	14 620,54 €

Financement rénovation annexe du Presbytère en logement communal à vocation sociale

Dépenses		
Poste	HT	TTC
Diagnostics	500,00 €	600,00 €
Travaux	50 669,26 €	60 803,11 €
Frais divers	1 000,00 €	1 200,00 €
Total	52 169,26 €	62 603,11 €

Recettes		
Financier	%	Montant
Contrat de Ruralité - DSIL (état)	23	12 000,00 €
Contrat de territoire (département)	14	7 500,00 €
Reste à Charge Avant Fonds Concours	63	32 669,26 €
Fonds de concours PLH (Roche aux Fées communauté)	31	16 334,63 €
Reste Charge Commune	31	16 334,63 €
Total	100	52 169,26 €

Rétrocession des biens fonciers communaux

En 2017, la commune de Brie a lancé une procédure groupée de rétrocessions de biens fonciers communaux (anciens chemins, délaissés...).

La Mairie a reçu 18 demandes d'achat (anciennes et nouvelles).

Sur ces 18 demandes, 11 sont susceptibles d'aboutir suite aux réponses favorables des riverains sollicités cet été.

L'enquête publique pour l'aliénation de ces chemins s'est déroulée **du 30 septembre au 18 octobre 2019**.

Lorsque le commissaire enquêteur aura validé cette aliénation, il sera fait appel au service des Domaines pour valorisation.

Après délibération du Conseil Municipal, une proposition financière sera faite aux acheteurs potentiels, qui devront faire appel à un géomètre si le bornage est nécessaire.

Et enfin, les dossiers seront confiés au notaire de Corps-Nuds choisi lors du Conseil Municipal du 18/11/2019.

Du changement dans l'équipe des services techniques

Nous avons accueilli un nouvel agent Stéphane SIEGLER, recruté en renfort **le 1^{er} juillet 2019**, dans le cadre d'un PEC (Parcours Emploi Compétences) après avoir effectué une mission au sein de la commune via l'Association le Relais Pour l'Emploi. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.



Nathalie JAMET a fêté ses 100 ans

Nathalie Jamet, de Brie et qui réside à la maison de retraite de Janzé, a fêté ses 100 ans, samedi 16 novembre.

Nathalie Jamet est née le 16 novembre 1919 à 4 h du matin, « par le premier train », aime t-elle à dire. « C'est certainement pour ça qu'elle est matinale », rapporte son fils.

Nathalie a vécu une grande partie de sa vie sur une petite ferme située à la Moustière, proche du bourg de Brie. En septembre 1942, elle se marie avec Louis Jamet, agriculteur.

De leur union naissent trois enfants : Louis en 1943, Maryvonne en 1945, et Jean-Pierre en 1960.

Six petits-enfants, neuf arrière-petits-enfants et Mia, arrière-arrière petite fille, née le 31 octobre dernier, sont venus agrandir la famille. « Mia représente la cinquième génération réunie aujourd'hui pour partager ce moment », confie Maurice Cannieux, son gendre.

Investie dans plusieurs associations.

Chez Nathalie, la porte était toujours grande ouverte.

Beaucoup de neveux et nièces sont venus passer leurs vacances à la Moustière. Certains s'en souviennent encore.

Nathalie a accompagné son mari Louis sur la petite ferme de 12 ha et dans plusieurs associations briennes telles que l'association de chasse la Saint-Hubert, le club de palets et le club de football.

Nathalie accompagnait son mari tous les dimanches pour suivre les matches de l'ES Brie. C'est elle qui lavait les maillots des joueurs. »

Après une vie laborieuse et dévouée au monde associatif, Nathalie est partie en retraite en 1982 et reste à la Moustière, proche des siens, jusqu'en 2016.

A l'âge de 97 ans, elle a décidé de rejoindre la maison de retraite de Janzé pour se reposer paisiblement.



Bâtiments communaux

La commission bâtiment s'est réunie le **11 février 2019** afin d'évaluer les besoins.

Travaux d'aménagement de la salle de l'Abri de l'Ise

Les agents techniques communaux sont largement mobilisés dans le cadre de la maintenance et le fonctionnement de la salle multifonction "L'abri de l'Ise".

L'achat de 3 praticables va permettre d'agrandir l'estrade pour une somme de 648 € TTC.

La barre de seuil qui sert de liaison entre le carrelage et le parquet de la salle a été changée pour un coût de 541,92 €.



Mise aux normes du local du foot

Cette année il a été réalisé une mise aux normes du tableau électrique du local du foot par l'entreprise "MICAULT" pour un montant de 118,50 € TTC

Remise en état des toitures des sanitaires

Les toitures des sanitaires publics près du presbytère et derrière la mairie ont été rénovées par l'entreprise MOQUET-PELTIER pour un montant de 1 909,08 € TTC.

Ravalement de la Mairie

Le ravalement et le renouvellement des peintures de la mairie, reprise de joints, ont été réalisés par l'entreprise BRETAGNE RENOVATION SERVICES (Ent. DESILLES) pour un investissement de 11445,61 € TTC

Rénovation de la salle polyvalente

Le rafraîchissement intérieure de la salle polyvalente, annexe à la Mairie, a eu lieu en début d'année. (Peintures, changement des luminaires...).

Travail effectué par le personnel des Services Techniques pour un montant de 373,98 € TTC.



Acquisition de matériel

	Montant HT	Montant TTC
Mairie		
Photocopieur Canon	5 174,00 €	6 208,80 €
TOTAL	5 174,00 €	6 208,80 €
L'Abri de l'Ise		
Praticable		648,00 €
TOTAL		648,00 €
Matériel service technique :		
Tondeuse	20 850,00 €	25 020,00 €
Tracteur KUBOTA	15 260,00 €	18 312,00 €
Taille Haie	583,69 €	700,43 €
Benne portée	325,00 €	390,00 €
Broyeur	3 120,00 €	3 744,00 €
TOTAL	40 138,69 €	48 166,43 €
Plan d'eau		
Jeux enfant KOMPAN	2 017,40 €	2 420,88 €
TOTAL	2 017,40 €	2 420,88 €
TOTAL GLOBAL	47 330,09 €	57 444,11 €

Achat de matériel

Taille haie

Un taille-haie sur perche de la marque STHIL a été acheté en début d'année pour un coût de 583,69 € HT.

Tondeuse

L'achat d'une tondeuse de marque KUBOTA (largeur 1.80m, 38 cv) pour un coût de 20 850 € HT.

Tracteur

Le besoin se faisait sentir depuis plusieurs années pour l'acquisition d'un petit tracteur. Le Conseil Municipal a choisi un modèle KUBOTA (4 roues motrices, 36 cv avec masse) pour un coût de 15 260 € HT.



Benne portée

Acquisition d'une benne portée derrière le tracteur pour un coût de 325 € HT.

Jeux plan d'eau

Un nouveau jeu enfant a été installé à l'étang ; le modèle chez « kompan en robinier » pour un cout de 2017.40 € HT

Le coût des bordures autour et du terrassement pour un montant de 750 € TTC

Mise en œuvre du terrassement, des bordures et du sol amortisseur par les services techniques.



Broyeur

Nous avons procédé au remplacement du broyeur ISEKI par un broyeur à marteaux (1.55 m de large) pour un montant de 3 120 € HT.

Photocopieur

La mairie a fait l'acquisition d'un nouveau photocopieur de la marque CANON pour un montant de 5 174 € HT.



Entretien des sentiers pédestres

Les services techniques ont passé le désherber mécanique sur la plupart des sentiers pédestres.

La remise en état du sentier reliant le parking valentin à l'étang nous a coûté un camion de gravier et une demi-journée de tracto pelle.

Aménagement du Baïona



Travaux voirie 2019

La commission des chemins s'est réunie **le 26 février 2019** pour évaluer l'état des routes et des fossés.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Comme chaque année, les 15 km de voirie communale ont été entretenus. Quinze tonnes de goudron ont été utilisées afin de permettre une bonne pérennité des chaussées. Les employés communaux interviennent afin de refermer les fissures et les nids de poules employant ainsi 2 tonnes d'enrobé à froid pour un montant de 340 €.

Le broyage des accotements est réalisé deux fois par an par les agents du service technique.

Il permet de garantir la sécurité sur les voies étroites et dans les virages.

Le broyage des talus et fossés a été réalisé courant août par l'entreprise GIBOIRE pour un montant de 3 192 €. Ces travaux se font tardivement pour protéger la faune et la flore.

Le PATA (Point à Temps Automatique)

Dans le cadre de l'entretien de sa voirie, la commune réalise chaque année des travaux de "PATA". Il s'agit d'une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule et réfection d'une entrée à la Haute Ripaudière (partie communale).

La réalisation de ces travaux pour 2019 a été confiée à l'entreprise SAABE pour un montant de 11 988 € TTC.

CURAGE DES FOSSÉS DES VOIES COMMUNALES

Le curage des fossés a eu lieu à l'automne sur une journée pour une longueur de 4 km environ et 1 journée pour refaire des saignées (parage superficiel de la banquettes pour favoriser l'écoulement de la chaussée).

La commission remercie vivement les riverains de leur aide lors du dépôt de terre sur leurs champs ainsi que pour leur temps passé pour le transport.

Une traversée de route au village de la Basse Ripaudière a été nécessaire en remplacement d'un pont bouché pour un montant 2 855,04 € TTC.

POSE DE BALISES DE PRÉVENTION

L'installation de balises a été réalisée en 2019 pour prévenir et délimiter certains ponts dangereux comme à la Sancrie et la Rivière.



SIGNALISATION HORIZONTALE

La réfection des stops et passages piétons a été réalisée avec une peinture à base de résine plus résistante par l'entreprise SIGNATURE pour une somme de 1 878,60 € TTC.

LAGUNES

Il a été procédé au nettoyage annuel des pièges à boues aux lagunes, 11 m³ ont été retirés par la société de nettoyage.

Pour rappel, il est interdit de jeter les lingettes et autres déchets dans les toilettes.

Répartition 2019 du produit des amendes de police 2018

Répartition 2019 du produit des amendes de police 2018 relatives à la circulation routière :

Nature des travaux	Aménagements piétonniers protégés
Localisation	Rue du Stade
Montant HT de l'opération	11 966 €
Subvention accordée	3 470 €

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 09/09/2019 décide de bénéficier de cette subvention et de lancer l'opération concernée.



Au Conseil Municipal de 2019

28 janvier

- Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer les pénalités de retard concernant la réhabilitation du dernier commerce de la commune « Le Baïona » comme suit :

- ☞ Entreprise DARRAS : 800 €
- ☞ Entreprise AIRV : 600 €

- Le Conseil Municipal a autorisé M. Le Maire, à signer la convention tripartite entre la commune de Brie, l'Association Familles rurales de Brie et l'Association Familles Rurales Fédération Départementale d'Ille-et-Vilaine pour l'organisation et la gestion de l'ALSH et de l'Espace jeunes pour l'année 2019 afin de répondre aux besoins d'accueil en proposant une animation de qualité, le projet contribuant au bien-être des familles adhérentes et à l'éveil et l'éducation des enfants.
- Approbation de la modification statut Roche aux Fées Communauté (RFC) compétence facultative « transport » par l'ajout de la sous-compétence « mobilité douce » mais la commune regrette que Brie n'ait pu à égalité de traitement rentrer dans le processus d'études engagé depuis plusieurs mois en particulier pour une liaison entre Brie et Janzé.
- Mise en concurrence des entreprises d'assurances concernant les risques statutaires du personnel.
- Opposition au transfert de la compétence obligatoire eau « assainissement collectif » à la RFC en janvier 2019 (report prévu en janvier 2026).

Informations et questions diverses :

M. le Maire a informé le Conseil municipal qu'il a signé l'avenant 1 pour le lot n° 10 Plomberie, de l'entreprise AIRV d'un montant de 1 779,16 € H.T. soit 2 134,99 € T.T.C.

25 février

- Le Conseil Municipal a donné son avis sur le PLUi de Rennes (étant limitrophe) en émettant diverses orientations en faveur de la commune.
- Adoption du nouveau tableau des effectifs pour prendre en compte la réorganisation des carrières sur l'ensemble des cadres d'emplois mis en place le 01/01/2017, dans le cadre du parcours professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR).

28 mars

- Adoption du compte administratif et du compte de gestion 2018 (tous budgets).
- Affectation de résultat 2018.
- Validation du budget primitif 2019 (tous budgets)
- Décision d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales (+ 0,3% pour la TH pour la TF propriétés bâties et non bâties)
- Adhésion au groupement de commandes Contrôle des mobiliers sportifs et des aires de jeux (RFC) afin de réaliser des économies importantes pour la commune.

Informations et questions diverses :

Remplacement d'un candélabre rue du stade d'un montant de 3 960,01 € (remboursé par les assurances).

29 avril

- Vote des taux d'imposition pour l'année 2019 comme suit :
 - ☞ Taxe d'habitation : 12,56 %
 - ☞ Taxe foncière sur propriétés bâties : 16,12 %
 - ☞ Taxe foncière sur propriétés non bâties : 40,80 %
- Attribution des subventions aux associations pour 2019 (voir tableau p 6).
- Après constatation de la désaffectation des chemins ruraux le conseil municipal a décidé de lancer la procédure de cession des chemins ruraux prévu par l'article L.161-10 du Code rural et a autorisé la présentation de tous les dossiers au commissaire enquêteur.
- Approbation de l'adhésion de RAFCO au syndicat du versant de l'Oudon.
- Accord et validation d'un avis favorable concernant l'avis d'enquête publique du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Seiche - contrat territorial des milieux aquatiques.
- DIA parcelle AA 263 (3 rue du Chemin Pendant), le conseil municipal ne fait pas valoir son droit de péremption.
- Adoption de la chartre départementale pour les obsèques dignes et sépultures décentes de personnes isolées et/ou aux ressources insuffisantes.
- Décision de créer un poste d'agent technique polyvalent non permanent dans le cadre du dispositif « Parcours Emploi Compétences » initial de 12 mois renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.
- Émission d'un titre de recettes GRDF d'un montant de 658,20 €.

27 mai

- Acceptation de la décision modificative n° 1 du Budget Commune.
- Modification des désignations suite au retrait dans différentes commissions de conseillers municipaux.
- Dans le cadre des opérations d'effacements de réseaux télécom, la municipalité a choisi de se positionner en faveur d'ORANGE pour un régime final de propriétés des ouvrages (fourreaux, chambres).
- Acceptation de la modification des statuts SIEFT suite au départ de la commune de la commune de Piré-sur-Seiche en intégrant comme nouvelle commune Piré-Chancé.
- Approbation de la proposition d'un accord local avec un nombre total de 43 délégués pour la CCRAF.
- Adoption du devis de l'entreprise SIGNATURE pour la réalisation du marquage au sol dans la commune pour un montant de 1 565,50 €.
- Après délibération, le conseil municipal souhaite plus d'informations concernant une demande d'autorisation pour création d'une plate-forme ULM, la décision est reportée à une date ultérieure.
- Acceptation du devis de la société KOMPAM pour l'acquisition et le montage d'un jeu à bascule pour un montant de 2 420,88 € et alloue un montant supplémentaire de 575,00 € pour la zone de sécurité (gravillonnage).
- Le devis de l'entreprise SAABE a été retenu pour le PATA d'un montant de 9 990,00 €.

24 juin

- Acceptation de la décision modificative n° 1 du budget Annexe Assainissement.
- Décision d'appliquer la redevance d'occupation du domaine public -Télécommunications.
- Adoption du devis de l'entreprise DESILLES pour un montant de 11 445,61 € pour le ravalement de la façade de la Mairie.
- Le conseil municipal a donné l'autorisation à M. le Maire de sélectionner un devis pour le remplacement du photocopieur de la Mairie pour un montant maximal de 6 000 € TTC.
- Le devis de l'entreprise RM MOTOCULTURE a été retenu pour l'acquisition d'une tondeuse et d'un tracteur KUBOTA au sein des Services Techniques pour un montant TTC de 44 466 €.
- DIA parcelles AA6 et AA307, le conseil

municipal décide de ne pas faire valoir son droit de péremption.

- ▶ Après avoir délibéré le conseil municipal n'émet pas de remarque particulière relative au PLUi de Bretagne porte de Loire communauté.

Informations et questions diverses :

Mise en place d'une citerne de gaz au Baïona.

9 septembre

- ▶ Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activités 2018 de Roche aux Féés Communauté.
- ▶ Rapport d'activité 2019 Service Public d'Assainissement non collectif SPANC et collectif et de l'eau RPQS.
- ▶ Décision de bénéficier de la subvention pour la répartition du produit des amendes de police 2019.
- ▶ Adoption de la proposition de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz (GRDF).
- ▶ Adoption d'une motion demandant le maintien intégral des fonctions assumées par le Trésorier de Retiers).
- ▶ Le conseil municipal a donné un avis

favorable au devis pour l'achat de praticables supplémentaires dans la salle multifonctions pour un montant de 648,00 €.

Informations et questions diverses :

Rénovation du Presbytère en logement communal à vocation sociale.

23 septembre

- ▶ Adoption du financement pour le projet de rénovation du Presbytère (article p. 9).
- ▶ Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la chartre de partenariat pour l'accueil des manifestations de la saison culturelle intercommunale 2019/2020.

14 octobre

- ▶ Vote des tarifs municipaux applicable à compter du 1^{er} janvier 2020 (*voir tableau p.7*)
- ▶ Décisions prise concernant l'assainissement collectif (contrôle du raccordement obligatoire lors d'une vente d'immeuble et grille de tarif) voir rubrique assainissement.
- ▶ Maintien de la taxe d'aménagement de 1% sur l'ensemble du territoire communal ou de la communauté urbaine en

2020 sauf zone mentionnées ci-après.

- ▶ Maintenir sur le secteur de la zone UH du lieu-dit « La Moustière » - à l'exception des zones inondables, telles que décrites au PPRI un taux de 5 %.
- ▶ Maintenir sur le secteur de la zone 1AUE au nord-est du bourg un taux de 3 %.
- ▶ Maintenir sur les secteurs des zones UA et 1AUA de la zone artisanale du Bois de Teillay, un taux de 2 %.
- ▶ Validation des devis pour la rénovation du presbytère.
- ▶ Acceptation de la proposition aux contrats d'assurance des risques statutaires du personnel au CDG 35 CN-RACL (pour 4 agents) et IRCANTEC (pour 2 agents).
- ▶ Le conseil municipal a pris acte du rapport d'activité 2018 de SDE35.
- ▶ Validation du devis imprimerie FERTARD d'un montant de 3 129.00 € pour la parution du bulletin 2020.
- ▶ Le conseil municipal a émis un avis favorable au projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAGHGV) pour 2020/2025.



Assainissement non collectif

Rapport annuel du spanc 2018

CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

Le S.P.A.N.C. de La Roche aux Fées Communauté gère un ensemble de 16 communes ; ce qui correspond à environ 4000 installations d'assainissements non collectifs sur l'ensemble du territoire.

Le S.P.A.N.C. doit assurer certaines prestations qui lui sont obligatoires et d'autres prestations qui restent facultatives.

Le Service Public de l'Assainissement Non Collectif de la Roche aux Fées Communauté assure différentes prestations :

- ▶ Contrôle de bon fonctionnement des installations existantes.
- ▶ Instruction d'un dossier de demande de certificat d'urbanisme.
- ▶ Instruction d'un dossier de réhabilitation ou de construction neuve.
- ▶ Contrôle de la réalisation d'une installation neuve ou réhabilitée.
- ▶ La visite supplémentaire sur le terrain.

TARIFICATION

Les différentes prestations assurées par le S.P.A.N.C. sont soumises à une tarification. Les tarifs sont fixés par délibération et susceptibles d'évoluer chaque année sur décision de la Communauté de Communes.

Tarif en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015

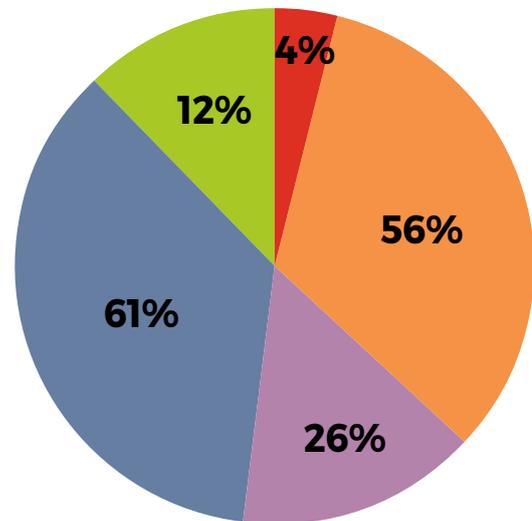
	Montant TTC
Instruction d'un dossier de demande de certificat d'urbanisme	32,00 €
Instruction d'un dossier de réhabilitation ou de construction neuve	50,00 €
Contrôle de la réalisation d'une installation neuve ou réhabilitée	106,00 €
Contrôle de bon fonctionnement d'une installation existante	66,00 €
La visite supplémentaire sur le terrain	61,00 €

CONCLUSIONS

Le bilan du Service Public d'Assainissement Non Collectif réalisé par BEDAR Ingénierie pour l'année **2018**, sur La Roche aux Fées Communauté est le suivant :

- ▶ **73** contrôles de conception,
- ▶ **58** contrôles de bonne exécution des travaux,
- ▶ **782** contrôles de bon fonctionnement, dont 71 ventes,
- ▶ **8** contrôles supplémentaires,
- ▶ **24** absents.

Sur la commune de BRIE, nous avons recensé 169 installations dont :



- Pas de contrôles (refus/absents/vacants...)
- Conception sans travaux ni contrôle ensuite
- Non conforme
- Conforme avec réserve
- Confirme (CBF et travaux)

Assainissement collectif

Tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2020 :

Part fixe	Abonnement Diam 15 mm	58,84
Part proportionnelle	Le m ³	1,65 €

Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC) :

	Tarif au 01/01/2019	Tarif au 01/01/2020
PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)		
Pour constructions nouvelles et existantes :	707,15 €	717,76 €

Lors du conseil municipal a décidé lors de la séance du 14/10/2019 de :

- 1° a) Le contrôle du raccordement au réseau public d'assainissement collectif et de sa conformité est obligatoire préalablement à la vente de tout immeuble bâti, pour autant que ledit immeuble soit équipé d'une quelconque arrivée ou évacuation d'eau, et en outre qu'il soit situé en zone d'assainissement collectif déterminée en application de l'article L2224-10 du code général des collectivités territoriales
- b) Le contrôle sera effectué par les services techniques de la Commune.
- c) Le coût de ce contrôle est fixé à la somme de 71,48 € net, qui sera à la charge du demandeur ou de son mandant. (tarif équivalent à 2 fois le coût horaire d'un agent communal, à savoir, 35,74 € pour 2020, coût évolutif chaque année)
- d) Le certificat de conformité délivré à l'issue du contrôle est

valable pendant une durée de trois ans à compter de sa date, pour autant qu'il n'ait pas été réalisé dans l'intervalle de travaux modifiant les installations d'évacuation des eaux.

- 2° a) En cas de non-conformité, une contre-visite sera effectuée dans les six mois à l'initiative de la Commune, ou plus tôt à l'initiative du propriétaire de l'immeuble.
- b) La contre-visite sera effectuée par les services techniques de la Commune.
- c) Le coût de cette contre-visite est fixé à la somme de 35,74 € net, (tarif équivalent à 1 fois le coût horaire d'un agent communal, à savoir, 35,74 € pour 2020, coût évolutif chaque année) qui sera à la charge du propriétaire de l'immeuble à la date du contrôle.

3° Si la contre-visite visée à l'article précédent faisait apparaître le maintien de non-conformité, la Commune serait en droit de faire application des dispositions des articles L1331-2 et suivants du code de la santé publique.

4° Une ampliation des présentes sera notifiée par courrier recommandé à la Chambre départementale des Notaires d'Ille et Vilaine 2 Mail Anne Catherine CS54337 35043 Rennes cedex.

5° La présente décision entrera en vigueur deux mois après réception par son destinataire de la notification visée à l'article précédent.

Eau potable

(Syndicat intercommunal des Eaux de la forêt du Theil)

Présentation d'une facture d'eau pour une consommation de 120 m³ :

Evolution de la facture d'eau 120 m ³	m ³	Tarif 1 ^{er} janvier 2018	Montant 1 ^{er} janvier 2018	Tarif 1 ^{er} janvier 2019	Montant 1 ^{er} janvier 2019	Variation en %
Désignation						
Part de l'exploitant - Part fixe		18,48	18,48	18,90	18,90	2,27
Part de l'exploitant - Part variable	120	0,692	83,04	0,70	84,00	1,16
Part SIEFT - Part fixe		51,68	51,68	51,68	51,68	0,00
Part SIEFT - Part variable	120	0,758	90,96	0,76	90,96	0,00
Syndicat de production SMG 35	120	0,17	20,40	0,17	20,40	0,00
Agence de l'eau préservation des ressources %	120	0,03	3,72	0,06	7,44	100,00
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,30	36,00	0,30	36,00	0,00
Total HT			304,28		309,38	1,68
TVA		5,50	16,73		17,02	1,68
Total TTC			321,01		326,40	1,68

Présentation des recettes liées à la facturation du prix de l'eau :

SIEFT	
Recette brut	3 194 699,43
Annulations factures	- 12 433,76
Non Valeurs	- 17 868,26
Ajustement du PY	- 21 524,32
TOTAL	3 142 973,09

Déléataire	
Recette Brut	2 627 288,19
Annulations factures	- 12 052,30
Non Valeurs	- 12 056,79
Ajustement du PY	21 524,32
Total	2 624 703,42

CCAS

Dispositif «Ville, Vie, Vacances» ex-dispositif « argent de poche»

Pour 2019, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires a reformulé le texte qui encadrait, depuis 1981, le dispositif «argent de poche».

Les principaux changements sont :

- ▶ une nouvelle dénomination, puisque l'on parle désormais de chantiers et stages à caractère éducatif.
- ▶ un périmètre d'application strictement limité aux territoires prioritaires de la politique de la Ville
- ▶ une procédure de labellisation près des services de l'Etat en amont des chantiers. Cette labellisation permet l'exonération du paiement des cotisations sociales sur les gratifications versées aux jeunes (5 € de l'heure), comme pour l'opération argent de poche.

Les communes rurales n'étaient donc plus éligibles au dispositif pour 2019.

Toutefois, suite à des échanges avec des élus locaux, Madame la Préfète a décidé d'accorder, à titre dérogatoire pour 2019, le report de la restriction territoriale à la seule géographie prioritaire de la Politique de la Ville.

Nous avons donc pu organiser, mais un peu dans l'urgence au regard de la décision tardive, un chantier les 24 et 25 juillet 2019.

Trois jeunes de 16 à 18 ans ont effectué des travaux (désherbage, ramassage des déchets, entretien du mobilier urbain...), encadrés par les agents techniques.

Deux autres ont participé au service du repas des Aînés **le 16 novembre 2019**.

A ce jour, nous ne savons pas si nous pourrions reconduire l'opération en 2020.

CCAS - Repas intergénérationnel

Le CCAS a organisé, comme chaque année, un repas intergénérationnel **le 3 juillet et le 16 décembre 2019**.

C'est un grand moment de partage et de convivialité entre les aînés du club de l'amitié et les enfants de l'école.

Ces repas pris en commun sont appréciés de tous.

CCAS - Repas des aînés

Comme chaque année, les aînés de la commune âgés de 70 ans et plus, ont été conviés le samedi 16 novembre à un repas organisé par le CCAS.

Étaient aussi invités les aînés qui ont quitté la commune en 2019 ou antérieurement s'ils ont gardé un lien associatif avec la commune.

45 personnes ont répondu à l'invitation.

Le repas a été servi par 2 jeunes de l'opération Ville, Vie, Vacances (ex-opération argent de poche).

C'est toujours un grand moment de convivialité, où chants et histoires se succèdent avec bonheur.

Un coffret cadeau a été offert aux personnes qui n'ont pu participer pour raison de santé.

CCAS - Seniors en vacances

Depuis 2008, les CCAS de Brie, Janzé, Amanlis, Essé, Le Theil-de-Bretagne, et Retiers organisent un séjour de vacances, subventionné par l'ANCV, à l'intention des personnes de plus de 60 ans et des handicapés de plus de 55 ans. L'objectif étant de permettre aux personnes à faibles ressources ou isolées de partir en vacances.

Le CCAS de Brie a Co-organisé avec le CCAS de Retiers, un séjour en Vendée à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, **du 23 au 27 septembre 2019**, à TERNELIA «Port la Vie».

Le CCAS de Retiers a organisé le séjour, le voyage, le pot de retour et le repas de retrouvailles, mais les inscriptions étaient gérées par le CCAS de Brie qui était en charge de la partie financière.

Suite au désistement du CCAS du Theil-de-Bretagne, c'est à nouveau le CCAS de Brie qui est chargé de l'ensemble de l'organisation en 2020. La destination choisie est Guidel (56) "Les Portes de l'Océan", du 21 au 25 septembre.

Ce sera la fin de la co-organisation puisque l'ANCV accepte de changer de porteur de projet pour 2021.

Les 48 participants, dont 9 briens, ont pu, en plus des animations locales, découvrir Saint-Gilles-Croix-de-Vie et sa corniche en petit train, Brétignolles-sur-Mer et son musée Vendée miniature, Les Sables d'Olonne et un marais salant.

La qualité du séjour a été soulignée. Très bon moment de l'avis de tous les participants.

CCAS - Activité pour les 13-16 ans

Une activité accrobranche à Forêt Adrénaline, parc des Gayeulles de Rennes, a été proposée **le samedi 18 mai 2019** aux jeunes de 13 à 16 ans.

L'encadrement nécessaire imposait un groupe de 10 à 12 jeunes. Or, nous n'avons eu que 3 inscriptions et avons été contraints d'annuler.

Enfance-Jeunesse - Participation de l'Espace Jeunes de Brie aux activités du réseau jeunesse communautaire

Les espaces jeunes du pays de la Roche aux Fées travaillent en réseau, coordonnés par Marine RAGUET, animatrice du Point Information Jeunesse de la Communauté de Communes et proposent des activités ouvertes à tous les jeunes de la Communauté de communes.

Les stages ou soirées suivants ont été proposés par les Directeurs des espaces jeunes, qui reçoivent les inscriptions.

- ▶ Stage de zic' **du 13 au 15 février 2019** à Janzé : Pas de participation des jeunes de Brie
- ▶ Média Stage **du 10 au 12 avril 2019** à Coësmes : 2 jeunes de Brie
- ▶ Stage Nature **du 9 au 12 juillet 2019** à Martigné-Ferchaud : 10 jeunes de Brie
- ▶ Soda Quest à Retiers **le 25 octobre 2019** : 3 jeunes ont participé
- ▶ Des soirées Part'âges dans les différents espaces jeunes (4 vendredis soirs dans l'année)

Ces activités, ainsi que les transports associés, sont gratuits pour les familles.

Seule, une adhésion annuelle de 10 € est demandée par l'Association Familles Rurales qui a passé convention avec la commune pour gérer l'accueil de loisirs et l'espace jeunes.

Toutefois, le coût des animateurs est supporté par la commune qui verse une subvention d'équilibre à l'association.

Le programme pour 2020 est le suivant :

- ▶ Stage Vidéo **du 19 au 21 février 2020** à Amanlis
- ▶ Stage «Do it Yourself» **du 15 au 17 avril 2020** à Retiers
- ▶ Stage Art de rues **du 8 au 10 juillet 2020** à Brie
- ▶ Soda Quest **le 25 octobre 2020**
- ▶ Des soirées Part'âges dans les différents espaces jeunes (5 vendredis soirs dans l'année). Une de ces soirées se déroulera **le 13 mars 2020** à Brie. Il s'agit d'un spectacle proposé par un artiste local «ZOU». Ce spectacle est basé sur la prévention et le dialogue entre jeunes et parents.

Enfance-Jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes

Le mandat de 2 ans des 12 jeunes conseillers municipaux des jeunes s'est achevé **en octobre 2019**.

Ils ont travaillé par groupe sur 5 projets principaux.

Certains projets ont été concrétisés ou sont en voie de l'être :

- ▶ Un groupe a organisé avec l'aide de Mathilde, la Bibliothécaire, deux tournois sur consoles au printemps 2019. Un tournoi Fifa **le 13 avril** qui a réuni 16 participants dont 2 adultes et un tournoi Street Fighter 5 **le 11 mai** qui n'a pas eu le résultat escompté, car beaucoup d'autres événements culturels proches ce jour-là. Cette action sera reconduite en 2020.
- ▶ L'autre groupe, encadré par Gillian LE ROUX de la troupe «Les Décalés» et par Mathilde, notre bibliothécaire a écrit une pièce de théâtre. Cette pièce très politique a été présentée avec brio au théâtre de verdure du plan d'eau de la vallée de l'Ise, **le 29 juin 2019**. Encore toutes nos félicitations.
- ▶ Un carré potager ouvert à tous a été créé dans le jardin du Presbytère. Son implantation tardive n'a pas permis d'y faire pousser des condiments comme prévu, au regard de la sécheresse. Mais ce sera fait au printemps prochain.
- ▶ L'aménagement du circuit VTT pour rendre la piste plus praticable devrait être réalisé cet hiver par les agents techniques.

Un dernier projet n'a pu aboutir :

- ▶ En l'absence d'une petite salle de sport sur la commune, il n'est pas envisageable de créer un club de gymnastique pour enfants et adolescents.



Dispositif «Ville, Vie, Vacances» ex-dispositif «argent de poche»

Pour 2019, le Commissariat Général à l'Egalité des Territoires a reformulé le texte qui encadrait, depuis 1981, le dispositif «argent de poche».

Les communes rurales n'étaient donc plus éligibles au dispositif pour 2019.

Nous avons donc pu organiser, mais un peu dans l'urgence au regard de la décision tardive, un chantier **les 24 et 25 juillet 2019**.

Trois jeunes de 16 à 18 ans ont effectué des travaux (désherbage, ramassage des déchets, entretien du mobilier urbain...), encadrés par les agents techniques.

Deux autres ont participé au service du repas des aînés le 16 novembre 2019.

A ce jour, nous ne savons pas si nous pourrions reconduire l'opération en 2020.

Liste des associations Briennes

Activités culturelles et de loisirs		
Briens-Briennes 35 (Association des Brie de France)	Raymond HORVAIS - Maison Neuve - BRIE	02 99 47 09 43
Club de l'Amitié (activités personnes + 70 ans)	André BERTHELOT - 10 rue de Bretagne - BRIE	02 99 47 02 79
Comité des Fêtes	Anthony PERREUL - La Berhaudière - BRIE	02 99 47 20 19
Cultur'ailles (Théâtre)	Bruno PELLETIER - 10 rue du Stade - BRIE	06 50 04 00 24
La Saint-Hubert (Chasse)	Bernard LAINÉ - Les Hauts Noyers - BRIE	02 99 47 08 58
Les 1001 Fleurs(Jardinage)	Jean-Paul GUICHARD - 9 rue de Bretagne -BRIE	02 99 47 18 42
Point-Virgule (Bibliothèque)	Gérard RIGAUDEAU - Maubusson - BRIE	02 99 47 31 42 Mail : bibliobrie@gmail.com
Les décalés and co (Théâtre)	Gillian LE ROUX - 22 rue de Bretagne - BRIE	02 99 47 35 81 Mail : lesdecalesandco@gmail.com
Tout Brie Bouge	Boris PERRIN - 2 rue du Raize - BRIE	06 09 84 74 84
Activités sportives		
Étoile Sportive Brie (Foot)	Alexia LESAGE - 35150 BRIE	06 59 37 16 16
Forme et Loisirs (Gym)	Ida PINAULT - Les Ruisseaux - 35150 BRIE	02 99 47 06 59
Action Sociale / Solidarité / Humanitaire		
Donneurs de sang	Maryline BRULÉ (référente communale) EFS Rennes, Maison du don - La Sancerie - BRIE Rue Jean Genest - BP - 91614 - 35016 RENNES	06 81 81 18 21 Site : www.donduasang.net Mail : bretagne@efs.sante
Secours Catholique	Marie-Hélène FAUVEL 24 rue Jean Marie Lacire (salle l'étincelle) - 35150 JANZÉ	06 40 12 42 97
Citoyenneté		
U.N.C. Anciens Combattants	Jean AUBIN - Beauchêne - BRIE	02 99 47 18 89
Education / Enfance et Jeunesse		
A.P.E.L Ecole Privée (Association des Parents d'élèves)	Yohan TESSIER 5 rue du Chemin Pendant - BRIE	02 99 47 96 28
Familles Rurales de Brie (Accueil de Loisirs)	Cédric MESSE	Site : https://www.famillesrurales.org/brie/ Mail : al.brie@famillesrurales.org
Graines d'Eveil (assistantes maternelles)	Linda PELLETIER - 10 rue du Stade - BRIE	06 26 47 11 23 Mail : briegrainedeveil@gmail.com
Marcel Ment (Harcèlement scolaire)	Sandrine FALLAIS - La Féniclais - BRIE	06 24 35 74 08 Site : https://www.marcelment.org/ Mail : marcelmentcontact@gmail.com f Marcel-ment
O.G.E.C. École Privée (Organisme de gestion de l'enseignement catholique)	Aurélien VERRON - 28 rue de Bretagne - BRIE	02 99 47 37 60

1001 fleurs



Notre traditionnelle soirée commande de fleurs et plantes potagères a eu lieu **le vendredi 29 mars 2019**.

Vous avez planté des arbustes, une haie et ne savez pas comment ni quand la tailler ?

Une démonstration peut être organisée à la demande.

Date à retenir :

Vendredi 27 mars 2020 : Soirée commande de fleurs et plantes potagères à la salle polyvalente près de la mairie.

Bonne et heureuse année à tous.

Le président de l'association :
M. Jean-Paul Guichard, Tél. 02 99 47 18 42

Commission Culture 2019 et projet 2020

AGENDA CULTUREL

Nous avons voulu un **agenda culturel pour 2019** varié et espérons intéressant pour les briennes et briens;

En mars 2019 la troupe Les Décalés and Co est venue, nous jouer des sketches plein d'humour qui ont ravi les spectateurs.

Roche aux fées communauté nous a ensuite proposé **le samedi 11 mai** l'artiste « wally destructuré » chanteur qui a excellé aussi bien dans la chanson, l'art plastique et la vidéo. De nombreux briens sont venus l'applaudir.

Pour les plus petits un magicien (Strobineler) nous a enchanté avec un spectacle « Pourquoi je suis devenu magicien... De l'interactivité et de la bonne humeur au service de l'amour.

C'était **le samedi 19 octobre** et organisé par la Commission « Sport Culture et loisirs » de la mairie de Brie.

Ensuite pour terminer notre année, toujours dans le cadre de leur projet culturel Roche aux Fées Communauté nous avons reçu le groupe BUBBEY MAYSE **le samedi 26 octobre**.

Un beau voyage en Europe de l'EST avec ce quatuor de femmes.



Pour 2020 la Commission Culture avec le partenariat de la Troupe « les décalés and Co » prévoit **le Samedi 8 février** un spectacle CABARET et une soirée Théâtre **le 11 avril**, toujours à la salle de l'Abri de l'Ise.

Nous espérons également des propositions de spectacle de la part de ROCHE AUX FÉES Communauté pour 2020.

Présentation de l'association « Les Décalés and Co »

Cette association de théâtre dont Gillian Le Roux est le fondateur et le président s'est installée à Brie **en septembre 2019**.

L'association a choisi un fonctionnement sous forme d'atelier avec des projets dans le style théâtre de boulevard.

L'atelier se déroule **tous les mardis de 20 h30 à 22 h** salle Abri de l'Ise. La cotisation annuelle est de 70 euros.



Accueil de loisirs « MOMEN'DELIRES » et Espace Jeune de Brie

Depuis janvier 2019, l'accueil de loisirs fait peau neuve avec sa nouvelle équipe et dans son fonctionnement. A présent, il y a une salle par tranche d'âge et trois groupes pour être au plus proche de chacun tout en répondant aux besoins de tous.

L'accueil de loisirs accueil des enfants de 3 à 11 ans : tous les mercredis de l'année scolaire, les petites vacances (sauf Noël) et l'été sur 5 semaines (trois semaines de fermeture). Rire, bouger, apprendre, imaginer, créer, grandir... fait partie du quotidien de l'accueil de loisirs et rythme des journées pleines de surprises.

L'espace jeune quant à lui est ouvert sur le mois de juillet. Tout au long de l'année différents événements sont proposés aux jeunes, de 12 à 17 ans, sur les vacances scolaires avec le réseau de la Roche aux Fées Communauté.

Evénements du réseau à venir :

- Soirée Part'âges (parents/ados) Black sports **en janvier** sur Amanlis
- **Vacances de Février** : Stage Vidéo sur 3 jours sur Amanlis,
- Soirée Part'âges autour de jeux de société et d'Escape Game **en mars** sur Brie,
- Soirée Part'âges autour du spectacle ZOU **en avril** sur Eancé,
- **Vacances d'avril** : Stage Do It Yourself sur 3 jours à Retiers,
- Soirée Part'âges musicale **en juin** sur Coësmes,
- **Vacances d'été** : stage arts de rues sur 3 jours à Brie

Pour plus de renseignements n'hésitez à me contacter ou à venir à l'accueil de loisirs les mercredis, les vacances ou pendant la permanence du jeudi après-midi de 14h30 à 17h.

07 62 76 08 08

al.brie@famillesrurales.org

Mélanie BISSON
Directrice de l'accueil de loisirs
et de l'espace jeunes

Tout Brie Bouge

L'association **Tout Brie Bouge** est une association créée en juin 2019 ayant pour but la pratique de tous les sports nature tel que la course à pied, le vélo, la marche...

Les moments où nous nous retrouvons sont des occasions pour marcher, pédaler ou courir ensemble, prendre du plaisir, progresser ou tout simplement entretenir sa forme physique!

Ainsi du débutant au sportif invétéré sont les bienvenus, que tu souhaites t'initier au sport ou préparer un marathon : **Tout Brie bouge** est là.

Sourire, ponctualité, convivialité et bonne humeur sont au RDV,

ALORS REJOINS-NOUS !!!

**RDV TOUS LES DIMANCHES À 9H15
au parking de la salle de l'Abri de l'Isle**

Le bureau :

Président : Boris PERRIN

Vice-Présidente : Linda PELLETIER

Secrétaire : Ludovic DRONIOU

Trésorier : Raphaël LECHEVALIER

Pour tous renseignements ou contact :

Mail : toutbriebouge@gmail.com

Site : www.toutbriebouge.jimdosite.com

Facebook : Tout Brie Bouge

Téléphone : 06 09 84 74 84



L'association Graines d'Éveil : Année 2019 / 2020

Le local sera ouvert tous les vendredis de 9h15 à 11h15 et Sophie Le Penec, intervenante du RIPAME, sera présente tous les quinze jours.

Cette année l'adhésion est de :

- ▶ 25 € par assistante maternelle,
- ▶ 15 € par enfant accueilli par une assistante maternelle,
- ▶ 30 € par enfant pour les familles extérieures.

Comme l'année passée, nous proposerons plusieurs activités telles que Bébé nageur, Woupi, Kermesse, Braderie, Sortie de fin d'année...

Dates à retenir

Spectacle de Pâques : **courant avril 2020**

Sortie de fin d'année : **le 26 juin ou 3 juillet 2020** (lieu à définir en fonction de la météo)

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec :

M^{me} PELLETIER Linda, présidente de l'association au 06 26 47 11 23.



ES Brie

Composition du bureau :

Présidente : Alexia LESAGE
 Vice-présidents : Philippe DENIS /
 Joseph CORNU
 Trésorière : Julie ROULLIER
 Trésorier adjoint : Dominique DESILES
 Secrétaire : Marine RAGUET
 Secrétaire adjoint : Benjamin RENIER
 Membres du bureau :
 Jean-Pierre JAMET, Sylvain HERCOUET,
 Jérémy ROBERT, Nicolas ROBERT,
 Servane COUPE, Geoffrey DELGRANGE,
 Maxime COUPE, Benjamin RENIER,
 Quentin KNOCKAERT, Roger SANTOS.



Pour la saison 2019/2020 :

Trois équipes seniors sont inscrites dans le championnat :
 ▶ L'équipe A évolue en D2 et est coachée par Grégory JOUETRE
 ▶ L'équipe B évolue en D3 et est coachée par Éric BINET
 ▶ La D5 a signé une entente avec Janzé début octobre 2019 par manque de licenciés mais en espérant pouvoir la renouveler lors de la prochaine saison (sans entente)
 Nos vétérans sont toujours en entente avec le club de Chanteloup.
 Les entraînements sont les mardis et les jeudis soir.
 Pour cette saison, deux nouveaux sponsors nous soutiennent GWEN conduite Janzé et La Boulangerie LESAGE de Janzé, nous les remercions pour leur aide.
 Et encore merci à M. Gervais BOHUON de l'entreprise de peinture, tapisserie PLANCHENAUT BOHUON basée à Châteaubriant, habitant sur la commune qui nous est toujours fidèle pour cette nouvelle saison.
 L'ensemble de l'ES Brie vous souhaite une très bonne année 2020.



Médiathèque de Brie

L'inscription à la médiathèque est dorénavant GRATUITE pour tous !

Recherche bénévole : Vous êtes curieux et disponible : rejoignez l'équipe de la médiathèque.

Participez aux choix : aux ouvertures, à l'équipement des livres (couverture, code barre...), au rangement ou bien aux animations. Venez apporter vos idées et votre énergie ! Contactez-nous !

Quelques nouveautés de fonctionnement : Gratuité d'inscription pour tous ! Prêts illimités à Brie !

Les prochaines animations

• **Une p'tite histoire qui passait par là :** Les Mardis de 9 h30 à 10h15 - Bébés lecteurs 0-3 ans

Une séance sur deux en musique : le 7 janvier, le 11 février, le 28 avril, le 19 mai et le 9 juin.

• **Tête dans les histoires :** Histoires pour les 3-6 ans

- Mercredi 22 janvier : 9h45 - 10h15

- Mercredi 5 février : 16h - 16h30

- Mercredi 11 mars : 9h45 - 10h15

- Mercredi 1^{er} avril : 16h - 16h30

- Mercredi 6 mai : 9h45 - 10h15

- Mercredi 3 juin : 9h45 - 10h15

• **Janvier :** Jeux de société : venez découvrir des jeux en accès libre à la médiathèque.

Soirée jeux de société le mercredi 16 janvier, à partir de 19h30. Tous public, gratuit, petit goûter.

• **Février :** Numérique et tablette : présentation d'application pour toute la famille.

Heure du conte numérique.

• **Mars :**

La médiathèque se met au vert : échange de bouture de plantes à la bibliothèque.

• **Avril :**

Animation jeunesse : malle Komagata - Venez découvrir cet illustrateur jeunesse.

Retrouvez tous les renseignements sur notre site internet :

<http://bibliotheques-rocheauxfees.fr/>

Libellule - Médiathèques de la Roche aux Fées

Médiathèque de Brie

Horaires :

Mardi 16h30-18h30 - Mercredi 10h-12h/13h-18h - Samedi 10h-12h

Paroisse Sainte-Anne en Pays de Janzé

La communauté chrétienne de Brie fait partie de la paroisse Sainte-Anne en pays de Janzé.

Accueil :

L'accueil paroissial a lieu au Presbytère de Janzé, 11 rue Abbé Michel Sourdin du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 16h à 18h30. Le samedi, de 9h30 à 12h. Tél. 02 99 47 05 11.

La Paroisse Ste Anne sur internet :

Mail : contact@eglise-janze.bzh

Site : <https://eglise-janze.bzh>

Page facebook : <https://www.facebook.com/paroissesainteanne>

Des prêtres et diacres au service de la paroisse :

Curé de la paroisse : Père Franck Téhel ; P. Guillaume Camillerapp P. Laurent Yadjoma, P. René Tronel ; Erwan Thibault et Alain Crocq, diacres.

Messes :

Messe dominicale : la messe anticipée du dimanche a lieu tous les samedis à 18h00 en l'église Notre Dame de l'Assomption de Brie.



PAROISSE SAINTE-ANNE
EN PAYS DE JANZÉ

Messe en semaine, chaque jeudi à 9h00 à l'église.

Une école catholique à Brie, l'école du Sacré-Cœur, propose des temps de célébrations et un éveil religieux aux enfants.

La vie paroissiale au long de l'année :

L'année pastorale est lancée avec le thème « Baptisés et Envoyés ». Le 13 octobre, la paroisse a eu la joie de vivre l'ordination diaconale d'Erwan Thiabault, qui sera ordonné prêtre en juin 2020. C'est l'occasion pour les baptisés de prendre conscience du rôle des ministères ordonnés, diacres et prêtres. Une Vocabox circule dans les familles pour prier pour les vocations. L'église qui est au cœur d'une commune nous rappelle la raison pour laquelle elle a été construite : rendre un culte à Dieu, d'où l'importance de la présence du prêtre au milieu de la communauté. P. Franck Téhel, curé.

Club de l'Amitié

En 2019 le Club compte **51 adhérents**. Les membres se réunissent les 1^{er} et 3^e jeudi du mois à la salle l'Abri de l'Isse autour de la table pour des parties de belote, triomino et une nouveauté pour les beaux jours : un terrain de boules.

Programme des activités pour 2020

- ▶ **16 janvier 2020** - Assemblée générale annuelle (élection du tiers sortant) suivie de la traditionnelle galette des rois.
- ▶ **6 février 2020** - Crêpes pour la chandeleur.
- ▶ **25 avril 2020** - Repas de printemps salle ABRI DE L'ISE.
- ▶ **17 octobre 2020** - Repas d'automne salle ABRI DE L'ISE.
- ▶ **17 décembre 2020** - Bûche de Noël.
- ▶ **Fêtes d'anniversaire** (90 ans) de Françoise LEFESSON et Marie PARIS.

* Les repas de printemps et d'automne seront assurés par le restaurant BAÏONA.

Secours Catholique

Le secours catholique de Janzé se situe à la salle de l'étincelle, rue Abbé Michel Sourdin (en face de l'Église).

Permanences :

- ▶ Tous les mardis de 10h à 12h : Accueil, convivialité, boutique solidaire - ouverts à tous.
- ▶ Un jeudi par mois : « A tout-parents » de 14h à 16h à l'étincelle, rencontre autour d'un thème.
- ▶ Soutien scolaire
- ▶ Alphabétisation
- ▶ Aides d'urgences en lien avec la CDAS
- ▶ Vacances pour les enfants dans des familles d'accueil
- ▶ Vacances pour les femmes seules
- ▶ Repas de Noël
- ▶ Randonnées
- ▶ Braderie...



Contact (du lundi au vendredi) :
Marie-Hélène FAUVEL (Présidente) 06 40 12 42 97

Amicale des donneurs de sang

Pourquoi donner son sang ?

De nombreuses pathologies sont traitées par une transfusion de produits sanguins.

En France, chaque année :

500 000 malades reçoivent une transfusion,

500 000 autres sont traités quotidiennement avec des médicaments dérivés du plasma.

Conditions pour donner son sang

(Liste non exhaustive, c'est l'entretien médical qui permet de statuer sur l'éligibilité au don)

- ▶ Être âgé de 18 à 70 ans,
- ▶ Être en bonne santé,
- ▶ Peser plus de 50 kg
- ▶ Ne pas avoir de traitement médical incompatible
- ▶ Attendre deux semaines après un traitement d'une infection virale
- ▶ Attendre après une exposition à un risque d'infection :
- ▶ 1 jour pour le traitement d'une carie et un détartrage,
- ▶ 4 mois après la pose d'un piercing, la réalisation d'un tatouage ou d'un traitement par acupuncture,
- ▶ De 7 à 4 mois après avoir séjourné dans un pays à risque (voir www.dondusang.net).

On ne peut pas donner dans les situations suivantes :

- ▶ Après avoir été transfusés,
- ▶ Grande fatigue, anémie, diabète insulinodépendant ou traitement pour des crises d'épilepsie,
- ▶ Les femmes enceintes pendant le temps de la grossesse et dans les 6 mois qui suivent leur accouchement,
- ▶ Le don de produits sanguins est définitivement proscrit à toute personne porteuse du virus de la syphilis, des hépatites B et C ou du VIH.

Pour donner son sang, il faut :

- ▶ Avoir bien mangé (pas gras) et s'être bien hydraté (1l d'eau dans les 4 heures avant le don),
- ▶ Se présenter à une collecte mobile de sang ou sur un site fixe de l'EFS (muni d'une pièce d'identité pour un 1er don),
- ▶ S'enregistrer au secrétariat de l'EFS,
- ▶ Renseigner le questionnaire prédon remis par l'EFS,
- ▶ Avoir un entretien médical avec la personne habilitée (médecin ou infirmier) pour déclarer l'apte au don,
- ▶ Tendrer son bras pour le prélèvement (durée de 10 mn environ),
- ▶ Se reposer 20 mn (obligatoire) à la collation afin de vérifier les réactions du corps après le prélèvement.

Lors de chaque don, des échantillons sont collectés pour analyses et qualification. Si une anomalie est détectée, l'EFS prévient le donneur.

Délai entre 2 dons (exprimé en semaine) :

- ▶ Entre 2 dons de sang total il faut 8 semaines,
- ▶ Entre 2 dons de plaquettes 4 semaines,
- ▶ Entre 2 dons de plasma 2 semaines,

Nombre maximum de dons sur 12 mois glissants :

- ▶ Sang total : 6 pour les hommes et 4 pour les femmes,
- ▶ Plaquettes : 12 fois,
- ▶ Plasma : 24 fois.

Et aussi !

Présentation de l'amicale

L'association de Janzé et ses environs comporte 10 communes : Janzé, Brie, Chanteloup, Corps-Nuds, Saulnières, Le Petit-Fougerey, Esse, Amanlis, Piré sur Seiche et Boistrudan.

Notre amicale est composée de 15 membres dont 3 femmes qui se partagent les postes de :

Présidente : Maryline Brulé

Secrétaire : Marie-Paule CHEDEMAIL

Trésorière : Annabelle VILOCET

Très prochainement, vous pourrez vous abonner à notre page [Facebook@EFS don du sang Janzé](https://www.facebook.com/EFSdonduSangJanzé)

Lors de l'opération « Tous pour la vie, courir pour Curie » nous avons tenu un stand afin de promouvoir le don du sang. Nous y vendions des pommes « locales et bio », des courges et butternuts dont le bénéfice de 456 € a été entièrement reversé à l'opération « Curie ».

Voici les dates à retenir :

▶ **Vendredi 6 mars 2020**

▶ **Vendredi 15 mai 2020**

▶ **Lundi 3 août 2020**

▶ **Vendredi 16 octobre 2020**

▶ **Mardi 22 décembre 2020** (à la salle des Halles)

Vos représentants communaux : M^{me} Maryline BRULÉ et M. André MOREL (Janzé)

EFS Rennes Maison du Don :

Rue Jean-Genest - BP 91614 - 35106 RENNES

Tél. 02 99 54 42 22

www.dondusang.net ou bretagne@efs.sante.fr



UNC – AFN

Président : Jean AUBIN

Membres : M. Cannieux, M. Bouget, A. Derouiniot, A. Berthelot, A. Micault, J. Hallet, R. Bonnenfant, M^{me} T. Fouillet.

Au revoir Président.

Une page se tourne, avec quelle relève ?

Comme les années précédentes, nous avons assuré avec les Conseillers Municipaux, et je les en remercie, les commémorations du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre.

Aujourd'hui, les années ont passées. Nous ne sommes plus que quelques-uns et encore une partie habite Janzé. En ce qui me concerne, je suis le Président depuis plus de 20 ans et j'entends cette année y mettre un terme. Avec regret, car hélas personne ne se manifeste pour la relève.

Il est donc envisageable et à juste titre, comme cela se fait parait-il dans de petites communes, de s'allier avec Janzé.

Cependant, je souhaite et j'espère, que pour nous à Brie, le Conseil Municipal assumera son devoir d'assurer les commémorations au monument aux morts lors des dates anniversaires.

Ceci afin de préserver la mémoire de nos combattants car nous ne pouvons oublier le sacrifice de nos ancêtres, qui ont perdu la vie, pour la plupart très jeunes pour que nous puissions vivre aujourd'hui en toute LIBERTÉ.

N'oublions pas, soyons en conscients et disons leur merci.

Jean AUBIN

Contact : 02 99 47 18 89



Le Comité des Fêtes

A l'issue de notre Assemblée Générale annuelle du **11 octobre 2019**, deux nouveaux membres sont venus renforcer l'équipe actuelle : Etienne BERTHELOT et David ROSAS.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Nouveau bureau

Président : Anthony PERREUL

Vice-Président : Jean-Paul BAZIN

Trésorier : Bernard LAINE

Vice Trésorier : Christophe TROUCHARD

Secrétaire : Marie-Pierre LE CAM

Secrétaire-adjointe : Michèle BORDELET

Les membres

Jean Marc COUROUSSE - David FLICHY - Didier SACHET - David BENOIST - Étienne BERTHELOT - David ROSAS.

Le Comité des Fêtes remercie les membres sortants du bureau, les bénévoles ainsi que tous les participants qui ont contribué à la réussite de ses différentes manifestations.

Manifestations pour 2020

► Loto : **25 janvier 2020** à la salle l'abri de l'Isle

► Lâcher de truites : **18 avril 2020**

► Exposition de bateaux au plan d'eau : **26 avril 2020**

► Fête de l'étang/feu d'artifice : **27 juin 2020** (conjointement avec l'école de Brie)

► Repas d'automne : **7 novembre 2020**

► Arrivée du Père Noël : **18 décembre 2020**

L'année 2019 a également été marquée par le décès de Didier GANTELET qui a été membre de cette équipe depuis plusieurs années. Nous avons tous apprécié son engagement et sa disponibilité en toutes occasions. Le Comité des Fêtes ne l'oubliera pas.

Le Président



Les Décalés and Co

Pour cette première édition, les comédiens de la nouvelle association théâtrale de Brie, Les décalés and co, ont décidé de jouer des sketches sur le thème du cinéma. Pour les accompagner lors de cette soirée, les chanteurs de la troupe Musicomédia (nouveau nom du cercle chansonnier rennais), assistés de musiciens de l'école d'Allégro, se succéderont pour faire de ce rendez-vous un moment chaleureux et varié.

Le 8 février 2020 aura lieu un spectacle cabaret à la salle l'Abri de l'Ise de BRIE

Entrée: 8 euros.

Réservation au 02 99 47 35 81.



Rencontre des « BRIE DE FRANCE » les 8-9 et 10 juin 2019

Cette 9^e rencontre des BRIE DE FRANCE s'est déroulée à BRIE en Ariège. Les Briennes-Briens ont retrouvé les Briards, Briauds, les Briolais et bien sûr les Briannois qui nous ont accueillis très chaleureusement.

33 Briennes/Briens ont participé à ce voyage par différents moyens de transport (camping-car minibus, voiture personnelle) et cette année deux de nos courageux cyclistes ont rejoint d'autres cyclos (6 au total) pour rallier l'Ariège en vélo (environ 800 km).

Ils sont partis le mardi matin et sont arrivés le vendredi soir avec des haltes à BRIE (16) et BRIE (79) et MARMANDE rejoints par 3 cyclos de BRIE (16).



Accueil le samedi matin autour d'un pot traditionnel et amical, présentation des familles d'accueil puis Assemblée Générale pour certains et visite de la commune pour les autres, puis vient le temps de la « photo de famille » avant un excellent repas en commun.

L'après-midi : petite marche d'environ 5 km pour visiter la ferme d'Olivier - éleveur de bœufs limousin en BIO.

Le soir : concert de la chorale de SAVERDUN à l'église (des briennes-briens font partie du groupe ensuite apéritif en extérieur avec la banda « les amis réunis » - tous les habitants du village sont conviés au repas pris en commun.

Le dimanche matin, petit café à la salle des fêtes avant départ pour la visite de la ville de MONTSEGUR, son château cathare « quillé sur son pog » (montée 30 minutes).

Vers midi, pique-nique au lac de MONTBEL puis après-midi, visite de la ville de MIREPOIX ensuite retour dans les hébergements pour préparer la soirée apéritif, repas animé par l'orchestre « Les Poupons ».

Lundi dans la matinée, visite sur MAZERES des jardins du château animée par une conférencière.

Retour à Brie pour le repas et départ de la plupart des briennes et briens.

Nous avons également eu la chance de bénéficier d'une météo idéale qui a contribué également à la réussite de cette 9^e rencontre.

Tout le week-end s'est déroulé comme chaque année, dans la convivialité, la bonne humeur et dans la perspective de se retrouver en 2020 à BRIE (02) pour la 10^e rencontre le week-end du 30-31 mai et 1^{er} juin.



L'école du Sacré Cœur



Les classes :



Les élèves participeront à un spectacle en lien avec notre projet.

PROJET SPORTIF

Le jeu de la rentrée : MÉLI-MÉLO

Le CROSS Solidaire avec les 8 écoles du secteur : les élèves du CP au CM2 ont couru pour soutenir l'association « Espoirs d'Enfants ».



Les projets :



PROJET MUSIQUE et ARTS VISUELS

Cette année nous allons chanter les « 4 éléments »



Les inscriptions

Les inscriptions ont débuté pour les enfants nés en 2017.

N'hésitez pas à prendre contact au 02 99 47 12 01 ou par mail : eco35.sacre-coeur.brie@enseignement-catholique.bzh

L'APEL

L'APEL de l'école du Sacré Cœur de Brie, fort d'une dizaine de membres organise plusieurs manifestations tout au long de l'année scolaire (tombola de l'épiphanie, fest'halloween, fest'œuf, vente de saucissons, chocolats) afin de financer les spectacles pour les enfants, les sorties scolaires, la rénovation de l'école, l'achat de matériel.

Nous avons notamment monté dernièrement un abri de jardin afin d'y ranger les vélos de l'école et autres matériels qui encombraient l'école.

A noter notre prochaine manifestation le fest'œuf qui devrait avoir lieu fin mars.



Roche aux Fées Communauté à votre service

Un aperçu des différents services communautaires à la disposition des habitants de Roche aux Fées Communauté avec des éclairages sur certains services à la population :

Culture

Un nouveau projet pour les médiathèques

Nouveaux services, nouveaux moyens, nouveaux publics, les médiathèques renforcent leur présence auprès des habitants.



La lecture publique devient service communautaire à compter du 1er janvier 2020, tout en respectant l'identité propre de chaque médiathèque. Les moyens humains seront renforcés, pour offrir de nouveaux services, notamment dans l'apprentissage numérique et la pratique artistique.

Les médiathèques veulent aussi aller à la rencontre de nouveaux publics, comme les personnes âgées ou les adolescents, en leur proposant d'autres activités que la lecture, par exemple les jeux vidéo.

Les communes sans bibliothèques ne resteront pas à l'écart : des initiatives, telles que les bébés lecteurs ou l'installation d'un point livres en mairie, leur seront suggérées. Il s'agira toujours de propositions à la carte, en fonction du projet propre à chaque commune.

A suivre sur :

www.bibliotheques-rocheauxfees.fr

▶ Le HangArt, établissement d'enseignements artistiques intercommunal dispense des cours de musique, chant, théâtre et arts plastiques à près de 550 élèves.

▶ La Saison culturelle du Pays de la Roche aux Fées : www.cc-rocheauxfees.fr

Habitat : des aides pour vos projets

▶ Le service Habitat accompagne les habitants et futurs habitants du Pays de la Roche aux Fées dans leurs projets immobiliers : achat, construction, rénovation, maintien à domicile...

Permanences en alternance : le vendredi matin de 10h à 12h à Retiers, Janzé et Martigné-Ferchaud.

Une plateforme pour vous guider :

www.habitat-rocheauxfees.fr

Un service de Transport à la demande (TAD)

Roche aux Fées Communauté propose un service de Transport à la demande. Moyennant 2 € par trajet simple (gratuit pour les enfants de moins de 8 ans accompagnés), vous pouvez effectuer jusqu'à 4 trajets simples par semaine. Les personnes en insertion professionnelle peuvent aussi bénéficier du TAD, en accord avec les structures locales de l'emploi.



Adhésion et réservation de trajets : Communauté de communes au 02 99 43 64 87 ou communaute.communes@ccprf.fr

Environnement et énergies

▶ Poursuite des engagements dans la voie des énergies renouvelables : outre le réseau de chaleur de Janzé, trois autres réseaux de chaleur biomasse voient le jour à Retiers, Coësmes et Martigné-Ferchaud.

▶ Roche aux Fées Communauté accompagne également les acteurs de la filière biogaz en s'impliquant dans le projet collectif de production de gaz renouvelable à Janzé en partenariat avec des agriculteurs locaux et des acteurs économiques : Enerfées.

Pour aller plus loin, Roche aux Fées Communauté élabore aussi son Plan Climat Air Energie Territorial en s'appuyant sur une démarche participative.

Enfance, jeunesse

▶ **Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants (RIPAME)** de Roche aux Fées Communauté accompagne parents et professionnels de la petite enfance dans leur quotidien : modes de garde, contrat, apprentissages...

→ Matinées d'éveil au sein des espaces-jeux à Amanlis, Brie, Coësmes, Essé, Janzé, Martigné-Ferchaud et Retiers, soirées d'échanges en direction des parents et/ou des assistants maternels.

→ Accueil sur rendez-vous :

- A Janzé : le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h aux Halles, place de l'Eglise

Si besoin, le RIPAME peut également proposer des rendez-vous dans les différentes communes de la Roche aux Fées Communauté.

En savoir plus : 02 99 43 44 16

ripame@ccprf.fr

www.cc-rocheauxfees.fr/Yvivre/Petiteenfance/enfance/jeunesse

▶ **Les Espaces jeunes du Pays de la Roche aux Fées travaillent en réseau**, coordonnés par Marine Raguét, animatrice du Point Information Jeunesse.

Pour tout renseignement :

Marine Raguét au 06 45 61 84 84

et pij.m.raguét@ccprf.fr

Sports

▶ **Un dispositif « Sport santé »**

L'un des enjeux de la politique sportive de la Communauté de communes est de « développer la pratique sportive comme facteur de préservation de la santé et de l'autonomie ». Ainsi, un dispositif « Sport santé » visant à faciliter la pratique sportive tant dans un but préventif que thérapeutique est proposé depuis 2018 :

→ « Bougez à la Roche aux Fées » qui vise à lutter contre les méfaits de la sédentarité.

→ « Bougez sur ordonnance » qui vise à soigner et accompagner les personnes en Affection de Longue Durée afin d'éviter les rechutes et les complications. Les professionnels de santé sont partis prenante du dispositif.

Contact : Fabien Brisorgueil, référent

Sport Santé de de Roche aux Fées

Communauté au 02 99 43 64 87

www.cc-rocheauxfees.fr rubrique Y vivre/ Sports/sport santé

L'espace nordique des Ondines pour se ressourcer

L'Espace Nordique a ouvert ses portes en juillet dernier pour une offre de prestations cocooning. Avec ses deux hammams, son sauna, sa cave à glace, sa grotte de sel et son spa à ciel ouvert, le centre aquatique communautaire vous assure des moments de détente. Outre la qualité de cet équipement, tout est mis en œuvre pour vous permettre de gagner en sérénité et en bien-être. Un programme sur mesure vous est proposé dès l'entrée, en fonction de vos envies : détente, récupération physique... Pour aller plus loin, chaque semaine, des ateliers d'aromathérapie sont proposés.

Côté horaires, l'espace nordique est ouvert aux adultes toute la journée. Le coût d'une séance est de 16 € et comprend l'entrée à la piscine. Il existe aussi des formules d'abonnement.

En savoir plus : www.les-ondines.fr

Tourisme

- Accueil touristique sur le site mégalithique de la Roche aux Fées et animations à destination des familles tout au long de l'année : Mercredis de la Roche aux Fées, Fête du Solstice d'Hiver, Visites patrimoines, Journées du Patrimoine, ...
- « Mission Archéo » : une application grand public pour comprendre le site de la Roche aux Fées

En savoir plus : www.cc-rocheauxfees.fr
/ La Découvrir

Numérique

- Le FabLab intercommunal « La Fab'rique » est ouvert à tous. Doté d'outils numériques comme des imprimantes 3D, une fraiseuse numérique, découpeuse laser, imprimante 3D... c'est un lieu d'innovation et de création où chacun peut venir créer, bidouiller, observer, participer à des projets...même avec très peu de connaissances informatiques !

Désormais deux lieux et deux ambiances

Ambiance conviviale et familiale dans l'ancienne école d'Amanlis, 1 rue Jacques de Corbières. Un lieu accessible aux particuliers avec toute l'année des ateliers d'initiation, des formations, nocturnes, hackathons...

Ouvert à tous dès 10 ans (sous la responsabilité d'un adulte)

Tous les mercredis de 14h à 20h et les samedis de 9h à 12h (hors vacances scolaires)

Ambiance studieuse au sein de l'espace de coworking La Canopée à Janzé. Un lieu accessible aux professionnels, demandeurs d'emplois, scolaires et particuliers avec toute l'année des ateliers d'initiation et de perfectionnement, des formations, afterworks, challenges...

Ouverture fin 2019

Contact : 06 26 59 46 75
fablab@ccprf.fr

Economie et emploi

- Le Point Accueil Emploi de Roche aux Fées Communauté est présent à Janzé, Retiers et Martigné-Ferchaud. Il propose un accompagnement sur mesure aux demandeurs d'emploi. Au programme : ateliers de techniques de recherche d'emploi, ateliers d'agilité numérique, mise en relation de l'offre et de la demande, webconférence...

À Janzé : Les Halles centrales
02 99 47 16 67 - pae.janze@ccprf.fr

- sans rendez-vous : le lundi et vendredi de 9h à 12h,
- sur rendez-vous : le lundi de 14h à 17h, le mardi et jeudi de 9h à 12h.

La Canopée, faire émerger vos projets

Ouverture en fin d'année de la Canopée, un tiers-lieu dédié à l'entrepreneuriat, l'emploi et l'innovation sur le territoire de Roche aux Fées Communauté pour y développer ses projets professionnels, enrichir son réseau et libérer sa créativité.



Lieu unique de 850 m², la Canopée rassemble un espace de Coworking, un FabLab ainsi qu'un espace de permanences de partenaires dans les domaines de l'Economie et de l'Emploi.

Vous démarrez votre activité et recherchez un espace de travail ? Vous êtes chef(e) d'entreprise, indépendant(e), porteur(se) de projet ou télétravailleur et recherchez un cadre de travail stimulant et convivial ? Vous recherchez le lieu idéal pour vos réunions, séminaires, formations, ateliers de créativité, assemblées générales et événements particuliers (Team Building, ateliers de cohésion ...) ?

La Canopée vous accueille avec ses 2 grands open-spaces aux ambiances chaleureuses, 6 bureaux fermés et 2 salles de réunions. Pour s'adapter à vos besoins, différentes formules sont disponibles de la demi-journée au mois avec accès à l'espace détente avec kitchenette, Wifi libre par Fibre optique, espace de reprographie, casiers de rangement...

Un laboratoire de fabrication numérique est accessible pour innover et concrétiser vos idées grâce à l'accompagnement d'un FabManager et des outils technologiques de dernières générations (imprimante 3D, découpeuse laser, fraiseuse numérique, brodeuse numérique...).

La Canopée, animée par un Coworking manager, est l'occasion pour vous d'enrichir votre réseau professionnel et d'entraide en profitant d'une dynamique communautaire et d'un programme d'événements réguliers.

Rejoignez-nous !

Plus d'information sur
www.lacanopee.bzh

Contact : lacanopee@ccprf.fr
06 67 35 66 00

Réhabilitation du siège de Roche aux Fées Communauté : les travaux débutent

Depuis novembre 2019, d'importants travaux de réhabilitation ont débuté au siège de Roche aux Fées Communauté à Retiers au 16 rue Louis Pasteur.

Ces travaux visent à renforcer la qualité de l'accueil des usagers et le niveau de services de ceux-ci. Ces travaux, d'un montant prévisionnel de 1 558 051 € HT, devraient s'achever fin 2020.

De nouveaux espaces vont être créés pour les usagers avec la création d'un plateau de services qui concentrera au rez-de-chaussée tous les services offerts par la Communauté de communes, et de nouvelles salles de cours également pour le HangArt. De plus, avec les nouvelles prises de compétences, de nouveaux besoins en espaces de travail se sont révélés nécessaires.

Côté pratique, dans les mois à venir, les usagers devront emprunter la voie à gauche du bâtiment pour accéder aux entrées arrières (une pour l'ensemble des services communautaires et une dédiée aux cours de musique du HangArt) pour parvenir à l'ensemble des services : HangArt, Maison du développement, Ripame, Point Accueil Emploi...

Les équipes de Roche aux Fées Communauté mettent tout en œuvre pour faciliter cette période qui risque d'occasionner quelques contraintes organisationnelles.

En savoir plus : www.cc-rocheauxfees.fr

La Maison du développement, siège de Roche aux Fées Communauté, se trouve au 16 rue Louis Pasteur à Retiers.

Des permanences de partenaires y ont lieu en lien avec ses compétences : Mission Locale, Permanences juridiques, CDAS...

Suivez l'actualité de Roche aux Fées Communauté sur Facebook :
<https://www.facebook.com/CCPRF>



NOS PARTENAIRES

SMICTOM



Tri des plastiques : pourquoi est-ce différent d'une ville à l'autre ?

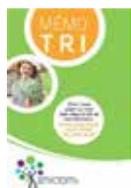
« On ne trie pas les pots de yaourt chez toi ? » Vous avez sûrement entendu un proche vous poser la question. Le doute s'installe. Et malheureusement non, tous les plastiques ne se trient pas encore partout en France ! Pourquoi est-ce différent d'un territoire à l'autre ? Quand pourrions-nous trier tous les plastiques ? Explications.

Atteindre 100% de collecte des déchets recyclables d'ici 2025, c'est l'un des objectifs dévoilés en 2018 par le Premier Ministre Edouard Philippe, dans la feuille de route de l'économie circulaire. Parmi les différentes mesures présentées, apparaît l'harmonisation d'ici à 2022 des consignes de tri pour l'ensemble du territoire. En France, il existe aujourd'hui une différence concernant les consignes de tri du plastique sur les territoires, en lien direct avec les centres de tri, qui traitent les déchets recyclables.

Sur certains secteurs, comme c'est le cas à Vitré, les centres de tri n'ont pas été conçus pour traiter tous les emballages en plastique. Une modernisation des équipements est nécessaire pour traiter efficacement les pots, barquettes, films, (etc..) et ainsi obtenir le niveau de qualité requis pour le recyclage. Cette modernisation nécessite des investissements que certaines collectivités ne sont pas encore en mesure d'assumer. C'est pourquoi le déploiement de l'extension des consignes de tri du plastique s'effectue de manière progressive.

Actuellement, sur le territoire du SMICTOM Sud-Est 35, seules les bouteilles et flacons en plastique sont triés pour être recyclés (bouteilles d'eau, d'huile, flacons de shampoing, bidon de javel...), en plus des briques alimentaires, cartons d'emballage et emballages métalliques.

En cas de doute, n'hésitez pas à demander le « guide du tri » auprès du SMICTOM



DÉCRYPTAGE

Pourquoi doit-on trier ses déchets ?

Sans tri, pas de recyclage ! Le tri des déchets recyclables permet de les transformer en nouveaux objets. Ainsi, on économise des ressources naturelles. Par exemple, une tonne de plastique recyclé permet d'économiser 650 kg de pétrole. Trier, c'est aussi économiser de l'énergie. Extraire des matières premières nécessite en effet plus d'énergie que celle utilisée pendant le recyclage. Une fois triés, les emballages sont déposés au centre de tri de Vitré. Ils sont séparés en diverses matières (différents types de plastique, d'acier, cartons ...) puis expédiés dans des usines de recyclage. Là-bas, la matière est récupérée pour fabriquer de nouveaux objets. La bouteille d'eau transparente devient de la fibre polaire alors que la canette de soda est transformée en chaise aluminium.

Trier permet aussi de faire des économies ! La collecte et le traitement des déchets a un coût pour l'habitant. Mais il diffère selon que le produit est recyclable ou non. Ainsi une bouteille en plastique jetée dans le bac gris coûte environ 5 fois plus à l'habitant que si elle est bien triée.

EN BREF

ERREURS DE TRI ET CONSÉQUENCES

Un bidon d'huile moteur sale dans un sac jaune, et c'est tout une chaîne qui s'arrête et des emballages qui sont souillés et qui ne pourront donc pas être correctement recyclés

Une bâche dans une borne de collecte, c'est une ouverture bouchée, entraînant parfois des dépôts sauvages en pied de borne... Certaines erreurs coûtent cher. Coupure de la chaîne de tri pour son nettoyage, matières souillées, refus de tri, rechargement et transport au Centre de valorisation Énergétique des déchets... L'engagement de tous est nécessaire pour éviter des surcoûts de traitement inutiles.

Au centre de tri de Vitré, les agents effectuent un tri manuel des déchets. Il est donc primordial de bien respecter les consignes de tri afin de les préserver d'éventuelles blessures.

Un doute sur un déchet ? Demandez gratuitement le « Mémo tri » auprès du SMICTOM. Cette réglette aimantée indique les consignes de tri de plus de 150 déchets.



OÙ PUIS-JE TROUVER MA TEAM INCITATIVE ?

À NOTER,

Vos efforts de réduction de vos ordures ménagères de l'année 2019 apparaîtront sur votre taxe foncière 2020, pour bénéficier d'une année complète.

Consultez dès à présent vos relevés de collecte sur votre espace personnel, accessible sur www.smictom-sudest35.fr



Brain'storming participatif

Au travail ?
ou
à la maison ?

Dans les
commerces ?
ou
au restaurant ?

Pendant les
activités sportives
et de loisirs ?

PARTAGEZ
VOS IDÉES
POUR AGIR !



Moins de déchets ! Moins de gaspillage !

Comment faire mieux ?

Le SMICTOM SE 35 pose sa candidature pour obtenir le label « Territoire Économone en Ressources ».

Vous avez des idées à proposer ?
Nous vous écoutons !

PARTICIPEZ à l'élaboration du dossier en nous faisant part de vos remarques et de vos réflexions pour réduire la production de déchets au quotidien, éviter le gâchis ou encore améliorer le recyclage.

communication@smictom-sudest35.fr

Évolution de la déchèterie de Janzé

Mise en place de l'accès par carte

A partir du 1^{er} janvier 2020, les usagers déposant leurs déchets sur la déchèterie de Janzé seront invités à modifier leurs habitudes.

Accès par carte à l'entrée

A partir du 1^{er} janvier 2020, l'accès à la déchèterie de Janzé se fera uniquement grâce à une carte d'accès personnelle. L'accès par carte est progressivement mis en place sur les 12 déchèteries du territoire du SMICTOM Sud-Est 35.

Pourquoi ce changement ?

L'objectif de ce dispositif est de faciliter le passage des usagers à la déchèterie. Le nombre de véhicules sur le quai est régulé, la circulation est donc plus sécurisée et l'agent d'accueil est de ce fait davantage disponible pour conseiller les usagers.

Les particuliers disposent de 18 passages gratuits par an. La carte peut être rechargée sur demande en cas de besoin exceptionnel (déménagement, urgences sanitaires...). L'objectif pour chacun est d'optimiser ses déplacements en regroupant ses déchets.

Modification du sens de circulation

L'installation de la barrière d'accès à l'entrée engendre une modification du sens de circulation au sein de la déchèterie. Une signalétique spécifique sera installée pour orienter les usagers sur le site.

Comment obtenir sa carte ?

Du 15 au 20 décembre, les usagers de la déchèterie de Janzé recevront leur carte d'accès, accompagnée d'un guide explicatif et des horaires d'ouverture, directement par courrier à leur domicile. Elle sera indispensable pour accéder à la déchèterie.

Pour plus d'informations sur les déchèteries (adresse, horaires d'ouverture...):

www.smictom-sudest35.fr/tout-sur-le-tri/les-decheteries/

Pour toute autre information :

**SMICTOM SE 35, 28 rue Pierre et Marie Curie
35500 VITRÉ - 02 99 74 44 47.**

L'Outil en Main du Pays de la Roche aux Fées

L'Outil en Main du Pays de la Roche aux Fées a pour mission de sensibiliser et d'initier les enfants à partir de 9 ans, aux métiers manuels sous forme d'ateliers encadrés par des « gens de métiers » bénévoles.



Depuis Janvier 2019, les ateliers sont installés dans un bâtiment mis à disposition par la commune de Retiers. Bien que située à Retiers, notre association est ouverte à tous les enfants du territoire de « Roche aux Fées communauté »

A raison de 2 heures par semaine, le mercredi après-midi en période scolaire, les jeunes découvrent les métiers suivants : maçonnerie, couverture-carrelage, métallerie, peinture, électricité, menuiserie, mécanique, cuisine, arts déco et couture.

Il s'agit d'un véritable projet intergénérationnel où les adultes sont fiers de pouvoir transmettre leurs savoirs, à ces jeunes avides d'apprendre les techniques, les bons gestes en utilisant de véritables outils. Sous l'œil bienveillant des leurs aînés ils fabriquent leur « œuvre » qui reste ensuite leur propriété.

Si vous aussi vous avez envie de transmettre vos connaissances n'hésitez pas à nous rejoindre.

Renseignements :

loutilenmain.retiers@gmail.com, ou auprès de Michelle Clouet, présidente. Tél 06 84 40 78 36.

Retrouvez-nous aussi sur Facebook : @loutilenmainretiers

L'Outil en main du Pays de la Roche aux Fées

13 rue Maréchal Leclerc - 35240 RETIERS



Syndicat intercommunal des eaux de la forêt du Theil

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt (SIEFT) a pour compétence la distribution de l'eau potable aux abonnés de ses communes adhérentes. Ainsi la commune de Brie est desservie en eau potable par le SIEFT.

En 2019 le syndicat des eaux a réalisé des travaux d'amélioration de l'alimentation en eau potable de la commune de Brie. Ces travaux consistaient à améliorer et sécuriser l'alimentation de tout le secteur alimenté par le nouveau réservoir de Janzé. L'eau potable stockée dans une réserve sur la commune du Theil de Bretagne est envoyée au nouveau réservoir de Janzé.

Les pompes nécessaires à l'expédition de l'eau s'avéraient insuffisantes en puissance. Des pompes plus importantes ont été mises en place, un réaménagement du site à également été nécessaire afin de libérer l'emplacement nécessaire à tout ce nouveau matériel. Le coût de l'opération s'est élevé à 300 000 euros HT.

Un bon remplissage du réservoir de Janzé permet d'assurer un bon approvisionnement en eau potable de la population de la commune de Brie.



Tous pour la Vie

Cette 29^e a commencé **le vendredi 4 octobre** par « le grand loto » dans la salle du Gentieg qui a réuni près de 600 joueurs. Le samedi, après le concours de pêche, une randonnée cyclos était proposée. L'après-midi, une course pour les enfants de plus de 6 ans, ainsi qu'une randonnée pédestre de 11 km suivaient la course de la Vie. La journée s'est terminée par un dîner spectacle avec près de 600 convives.

Dimanche, les festivités se sont poursuivies avec une forte participation pour les randonnées à vélo de 30, 50 et 70 km plus une course nordique ou libre. Les pompiers ont organisé une animation et des ateliers pour les enfants.

La journée s'est terminée par un lâcher de ballons biodégradables.

Les 315 randonneurs cyclos et RPM ont totalisé 15 955 km et collecté 188 €, 200 marcheurs et les 488 coureurs de la course pour la vie ont totalisé 3 972 km et ont collecté 3 300 €.

2 000 personnes étaient présentes lors des deux journées agricoles organisées par le parrain Louis Giboire, cette manifestation a récolté 9 000 €.

Chez les enfants, ils étaient 124 pour un total parcouru de 110 km. 277 adultes ont participé aux courses pour un total de 2 125 km et 87 marcheurs ont réalisé une distance de 870 km.

« Ce qui fait un total de 3 105 km par tous ces participants de 32 communes rejoignant la ville de Janzé ».

Les 300 bénévoles de l'association ont déployé toute leur énergie pour que ces 3 jours soient réussis. Tous les bénéfices seront remis au centre Eugène-Marquis de Rennes et à l'institut Curie pour moitié chacun.

Merci aux Briennes et aux Briens qui se mobilisent de près ou de loin pour le combat contre le cancer.

Les référentes communales

Maryline BRULÉ et Michèle BORDELET



Une cinquantaine de participants ont rejoint Janzé en partant de Brie.



CLIC de la Roche aux Fées

Le CLIC qu'est-ce...?

Le CLIC est une plateforme d'information, un lieu ressource.

À qui s'adresse-t-il ?

- ▶ Aux personnes de 60 ans et plus ;
- ▶ Aux personnes en situation de handicap ;
- ▶ A leur entourage ;
- ▶ Aux professionnels du secteur médico-social

Pourquoi faire appel au CLIC ?

- ▶ Vous recherchez des informations au sujet d'un service d'aide à domicile, d'un système de téléassistance, etc.
- ▶ Vous avez besoin de conseils pour un retour à domicile après une hospitalisation.
- ▶ Vous avez besoin de soutien dans vos démarches administratives : dossiers administratifs : demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), retraite, dossier de protection juridique (tutelle, curatelle), dossier MDPH, etc.
- ▶ Vous recherchez un hébergement adapté à vos besoins.
- ▶ Vous souhaitez être informé sur les loisirs, sur la vie associative...

Le CLIC répond à vos questions et vous accompagne dans vos démarches

J'ai une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). **Quels sont mes droits ?**

La dépendance de mon conjoint devient de plus en plus lourde. **Quelles aides existent ? Quels services mettre en place ?**

Je vis seul et je désire rester chez moi, mais je ne peux plus faire certaines choses. **Quelles solutions existent ? Et comment faire ?**

Le CLIC

Le CLIC de la Roche aux Fées c'est...

Une équipe de professionnels qui :

- ▶ Vous accueille et vous écoute pour connaître vos besoins et les difficultés que vous rencontrez.
- ▶ Vous informe et vous oriente vers les services appropriés
- ▶ Vous guide et vous accompagne dans vos démarches.
- ▶ Vous propose une réponse personnalisée et adaptée à vos besoins.

Le CLIC de la Roche aux Fées est

- ▶ Une association loi 1901 à but non lucratif ;
- ▶ Une antenne de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ;
- ▶ Financé par le Conseil Départemental, la MDPH et les communes du territoire.

CLIC de la Roche aux Fées

Ouverture au public : Du lundi au vendredi - de 9h à 12h et de 14h à 17h - Fermeture le mercredi matin et jeudi matin (pour un meilleur service, une prise de rendez-vous est indispensable)

Des lieux de permanences

- ▶ Aux Halles de Janzé : le mercredi de 09h à 12h sans RDV et de 14h à 17h sur RDV
- ▶ A la Mairie de Retiers : le jeudi de 09h à 12h
- ▶ A la Maison de Santé de Martigné-Ferchaud : le lundi de 15h à 17h

CLIC de la Roche aux Fées - Maison de Santé - 3, rue du Docteur Pontais - La Guerche-de-Bretagne - 02 23 55 51 44
clic.rocheauxfees@orange.fr

Un deuxième contrat territorial de bassin versant (CTBV) pour la Seiche

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA SEICHE

POUR SUIVRE LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU ET RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

La nécessaire mise en place d'un programme d'actions dans lequel tous les acteurs sont engagés

Pour agir efficacement sur ce territoire, il a été décidé de :

- ▶ Recentrer et territorialiser les actions sur les enjeux et l'état de dégradation des masses d'eau,
- ▶ Identifier les actions les plus adaptées pour répondre efficacement aux pressions sur le bon état écologique,
- ▶ Partager les maîtrises d'ouvrage,
- ▶ Renforcer les partenariats avec les autres politiques publiques en lien avec l'eau,
- ▶ Garantir une démarche transversale entre les différents volets du Contrat.

Dans cet objectif des masses d'eau prioritaires ont été identifiées en fonction :

- Pour les actions cours d'eau : en fonction de leur capacité à évoluer rapidement vers le bon état écologique et de la dynamique locale existante ;
- Pour les actions agricoles : en fonction des résultats de qualité d'eau de façon à cibler les masses d'eau les plus dégradées.

AGIR POUR UN HORIZON 2027

L'ensemble des cours d'eau du bassin versant de la Seiche sont dégradés tant du point de vue de la qualité physico-chimique de l'eau (nitrates, phosphore, matières en suspension, pesticides) que de la morphologie des cours d'eau.

Les cours d'eau du bassin versant de la Seiche présentent un état écologique caractérisé de « moyen à mauvais » et sont tous éloignés du bon état d'après l'état des lieux.

Les causes de dégradation sont multiples. Sans une modification de l'ensemble des pratiques, le bon état écologique et chimique des masses d'eau ne sera pas atteint à l'horizon 2027.

La quasi-totalité des usages et des acteurs est concernée par la dégradation de la qualité de l'eau et de la morphologie des cours d'eau : particuliers, collectivités, profession agricole et industriels.

PARTAGER LES MAÎTRISES D'OUVRAGE ET RENFORCER LES PARTENARIATS

Le contrat de bassin versant de la Seiche traduit l'accord intervenu entre les différents partenaires

Le Syndicat Mixte du bassin Versant de la Seiche (SMBVS) anime et coordonne les actions du contrat territorial.

Toutefois, dans le cadre de ce nouveau contrat, le SMBV Seiche a souhaité partager les maîtrises d'ouvrage et renforcer les partenariats.

Le volet agricole a ainsi été construit dans cet objectif en associant un certain nombre d'opérateurs agricoles en tant que maîtres d'ouvrage associés.

L'Etat pour le projet d'arrêté préfectoral de Zone Soumise à Contrainte Environnementale (ZSCE) est également signataire du contrat et Collectivité Eaux du Bassin Rennais (CEBR) porte des actions en partenariat avec le SMBV Seiche.

Les orientations principales retenues pour ce second contrat territorial de bassin versant sont :

- ▶ Intensifier les actions agricoles aussi bien individuelles que collectives de façon à réduire la pression en azote, en phosphore et les pesticides pour la reconquête de la qualité de l'eau
- ▶ Restaurer les milieux aquatiques et les préserver
- ▶ Créer et restaurer les haies bocagères
- ▶ Multiplier les actions pédagogiques à destination du grand public et des scolaires
- ▶ Poursuivre le suivi de la qualité des eaux des cours d'eau

En parallèle de ces actions inscrites au CTBV, le syndicat continue d'accompagner les collectivités et les particuliers vers le changement de pratiques et promouvoir l'entretien sans pesticide. Il souhaite aussi pouvoir travailler plus en lien avec les services en charge de l'amélioration des dispositifs d'assainissement collectifs et individuels.

Ce plan d'action vient compléter et encadrer l'ensemble des actions menées sur le territoire parmi lesquelles on peut citer les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), Breizh Bocage, le Projet de Territoire Eau (PTE), le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET), le programme Ecophyto, l'acquisition foncière de zones humides selon une stratégie partagée par le comité de pilotage et l'amélioration des systèmes d'assainissement prioritaires.

PLUS DE 2,8 MILLIONS D'EUROS

Pour les 3 premières années du Contrat Territorial de Bassin Versant (CTBV)

Le programme d'actions du contrat territorial 2019-2021 comporte trois volets d'intervention et représente un montant financier de plus de 2,81 millions € :

- ▶ Actions transversales 480 900 €,
- ▶ Milieux aquatiques 861 500 €,
- ▶ Actions agricoles 1 469 085 €.

A l'échelle des 6 années de la programmation 2019-2024, le montant de la programmation prévisionnelle s'élève à près de 5,4 millions €.

▶ Le plan de financement prévisionnel global du CTBV est le suivant :

- Part des financeurs publics :
 - 1 546 346 € de subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne soit 55 %
 - 323 320,78 € de subvention de la Région Bretagne soit 11,5 %
 - 112 459,40 € de subvention du Conseil Départemental 35 soit 4 %
 - Une aide de l'Etat dans le cadre du PITE (Programme des interventions territoriales de l'État) pour le financement des actions agricoles inscrites dans le cadre de la ZSCE est prévue.
- ▶ Part prévisionnelle de l'autofinancement :
 - 436 875,52 € de financement du SMBV Seiche, soit 15,5 %
 - 379 831,62 € de financement des MOA associées, soit 13,5 %

NB : Les taux et les montants d'aide indiqués pour les années du présent contrat sont donnés à titre indicatif car ils peuvent être actualisés.

S'ajoute à ces financements les travaux inscrits dans le cadre du programme Breizh Bocage pour un montant de plus de 416 000 €.

Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Seiche

L'Orangerie - 14, Chemin des Bosquets
35 410 CHATEAUGIRON

Mail : bvseiche@orange.fr

Tél. 02 99 00 76 41

Retrouver nous sur notre site :
www.syndicatdelaseiche.fr



Chers lecteurs, chers parents,

Voilà l'année 2019 achevée, et quelques nouveautés sont au rendez-vous pour l'accueil de loisirs de Brie. En effet, pendant l'année, une nouvelle équipe d'animation est arrivée, dirigée par Mélanie BISSON et accompagnée de Maïwenn et Aurore durant l'année et renforcée par Elsa, Elise et Mado cet été.

En mai dernier, l'ancien conseil d'administration présidé par Virginie BRULE et quelques membres a aussi changé. Ce nouveau conseil est présidé par Cédric MESSE, Florence JEGOU Trésorière, Emilie BENOIST Secrétaire et ses 9 membres. L'association est indispensable pour la re-

présentation des parents dans la formation tripartite Association Familles rurales de Brie, Fédération Familles rurales et Mairie de Brie.

Le bilan de l'année reste encourageant bien que la fréquentation estivale est en deçà des années précédentes pour la partie accueil de loisirs et en même temps en augmentation pour l'espace jeune. Cependant, les dernières vacances d'octobre montrent une augmentation significative et durable, une belle récompense pour l'équipe d'animation et la pérennité de ce service essentiellement financé par notre mairie et les aides des services étatiques.

Par ailleurs pour notre accueil de loisirs, maintenant, appelé Momen'délires, et l'espace jeune, l'équipe de Mélanie reste active pour proposer à nos enfants toujours plus de nouveautés à travers les sorties comme le Mini camp, les jardins de Brocéliande, l'aquarium de St Malo, piscine de Janzé, stage de réseau pour

Famille rurale

les jeunes, iles aux machines de Nantes et tout nouvellement le partenariat avec le club de foot de Brie, pour des initiations foot qui seront renouvelées sur les prochaines vacances. Les activités sont aussi très présentes : cuisine, bricolage, arts plastiques, jeux de société, jardinage, sports, tout ceci allié à des thèmes comme « quand je serai grand, je serai... », « Entre minuscule et GEANT ».

L'association souhaite aussi faire partie du paysage Brien avec ses animations à travers le carnaval qui sera organisé le 29 février prochain, une soirée parentalité pour laquelle une date reste à définir et aussi probablement une sortie familiale à Terra Botanica au printemps.

Toute l'équipe de l'association vous souhaite une bonne année 2020 et compte sur vous pour faire profiter à vos enfants de l'accueil de loisirs.

Le président,
Cédric MESSE

**Le Bistrot Mémoire de la Roche aux Fées,
un temps pour discuter et s'informer sur la maladie.**

— UNION — BISTROT MEMOIRE

Vous êtes confronté à la maladie d'Alzheimer ou à une maladie neurodégénérative ?

Vous accompagnez au quotidien l'un de vos proches atteint de cette maladie ?

Venez pousser la porte du Bistrot Mémoire de la Roche aux Fées. C'est un lieu convivial pour passer un bon moment et discuter autour d'un verre.

C'est un lieu pour se rencontrer, s'exprimer librement, partager ses interrogations, ses difficultés et aborder ce qui vous préoccupe dans un climat de détente.

C'est un lieu d'échanges avec d'autres malades, d'autres familles, des bénévoles et une psychologue. Vous y trouverez un accueil, des informations, un soutien, une écoute, un accompagnement...



Programme 1^{er} trimestre 2020

Fée des Gourmets 11, rue Clément Ader JANZÉ 		
Mardi 14 janvier	Un bilan mémoire : c'est quoi ?	M ^{me} VICHARD Neuropsychologue
Mardi 11 février	Goûter causeries	Partenariat avec le collège
Mardi 10 mars	Récit de vie	Sœur Monique
Café du commerce 8 rue d'Anjou LA GUERCHE DE BRETAGNE 		
Jeudi 23 janvier	Les secrets de la fabrication du miel	M. Duchêne Apiculteur
Jeudi 27 février	Maladie de Parkinson : quelles ressources ?	Association APIV

Entrée gratuite, seules les consommations sont payantes, possibilité d'aller et venir comme il vous convient entre 15h et 17h30.
Renseignements et demande de transport auprès de l'ADMR de Janzé - 02 99 47 04 50.

Le Relais pour l'Emploi

Les 4 activités du Relais pour l'Emploi :

LE RELAIS

Des missions de travail à proximité de chez vous sont disponibles sur des postes de manutentionnaire, agent en espaces verts, manœuvre en bâtiment, agent d'entretien...

Le Relais répond aux besoins de main d'œuvre des entreprises, des collectivités et des particuliers sur le Pays de Vitré.

Que vous soyez demandeur d'emploi ou acteur économique, n'hésitez pas à nous contacter, nous répondrons au mieux à vos attentes.

PARC MOB

20 scooters disponibles en location pour répondre aux besoins de mobilité des demandeurs d'emplois sur le Pays de Vitré.



LE PAYS FAIT SON JARDIN

Des possibilités de consommer des produits bio, locaux et solidaires avec les paniers livrés près de chez vous (10,50 € le panier) produits par des salariés en reconstruction professionnelle.

ATELIER COLLECTIF « le Biaù Jardin »

Lien social et intergénérationnel dans le jardin partagé à vocation sociale dans le parc de l'EHPAD de Retiers.

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE :

28 mars 2019 : remise officielle des attestations RAE (Reconnaissance Acquis de l'Expérience) par un représentant du ministère de l'Agriculture et de l'Éducation Nationale.

26 avril 2019 : visite du sous-préfet dans nos locaux

Avril 2019 : présentation de l'association, Le Relais pour l'Emploi aux partenaires professionnels de Roche aux Fées Communauté et visite du chantier.

Mai 2019 : mise en place des paniers solidaires (de légumes bio) au chantier d'insertion en lien avec les partenaires sociaux.



Le Relais pour l'Emploi

6, rue Louis Pasteur - 35240 Retiers - Tél. 02 99 43 60 66

Ouverture au public : Lundi : 9h-12h

Du mardi au vendredi : 9h-12h, 14h-17h
(le mercredi sur l'antenne de Vitré)

RIPAME

Le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels et Enfants (RIPAME) est un lieu ressource pour les futurs parents, parents et professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes à domicile).

Le RIPAME a une mission d'information sur les différents modes d'accueil auprès des futurs parents et parents (accueil collectif, accueil chez un assistant maternel et garde à domicile). Le service transmet également de l'information de premier niveau sur la contractualisation avec un professionnel de l'accueil individuel (contrat de travail, rémunération, aides de la CAF, déclaration, Pajemploi).

Des permanences d'accueil téléphoniques ou physiques (avec ou sans rendez-vous) sont proposées à :

- ▶ Retiers (Maison du développement) les mardis de 14h à 19h, le mercredi de 8h30 à 12h et les vendredis de 13h30 à 16h30
- ▶ Martigné-Ferchaud (Maison des permanences) les mardis de 14h à 17h

▶ Janzé (Les Halles) les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

Le RIPAME anime également des matinées d'éveil dans les sept espaces jeux du territoire.

A Brie, l'espace jeux est ouvert tous les vendredis matins (9h à 11h30) hors vacances scolaires. Les ateliers sont animés en collaboration entre le RIPAME et l'association Graine d'Éveil : une éducatrice de jeunes enfants intervient un vendredi tous les 15 jours (semaines impaires) et les adhérents animent les autres séances du vendredi.

Les espaces jeux sont des lieux de découverte, d'exploration et de socialisation pour les enfants de quelques mois à 3 ans accompagnés d'un adulte (parents, assistants maternels, garde à domicile, grands-parents). Ces matinées sont également des lieux ressource et d'échange pour les adultes. L'éducatrice de jeunes enfants accompagne les parents et soutient les assistants maternels dans leur professionnalisation.



Relais intercommunal parents
assistants maternels et enfants

Pour répondre aux besoins de l'enfant et à son rythme, l'éducatrice de jeunes enfants propose, durant ces matinées, des ateliers de motricité, d'éveil musical, de jeux libres etc...

Tout au long de l'année, le RIPAME organise des soirées conférences à destination des parents et des professionnels de la petite enfance, des soirées échanges de pratiques professionnelles, des sorties, des spectacles...

En savoir plus :

RIPAME Roche Aux Fées
Communautés au 02 99 43 44 16
ou par mail : ripame@ccprf.fr

Petit rappel de civisme

Lutte contre les crottes de chiens

Attention aux sanctions !!

Les propriétaires de chiens devront faire preuve de civisme car toute infraction pourra entraîner des poursuites judiciaires.

Depuis plusieurs années, des campagnes de sensibilisation à l'attention des propriétaires de chiens ont lieu. Ainsi la collectivité propose :

- ▶ L'installation au niveau de l'étang de distributeurs de sacs biodégradables.
- ▶ Au stade le dispositif a été retiré du fait des dégradations.

Nous vous rappelons que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.



En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe (35 euros).

Les chiens doivent être tenus en laisse à l'étang de Brie.

Il nous arrive souvent de voir des maîtres laisser librement leur chien gambader durant la promenade.

Il nous est aussi presque à tous arrivé de voir, ou même, d'être confronté à une morsure, une agression ou tout autre problème causé par un chien trop énergique, fougueux ou amical.

Selon la réglementation de la base de loisirs (article 3), la divagation des chiens et autres animaux domestiques est interdite. Ils doivent être tenus en laisse.

Nous faisons appel au civisme de chacun afin que la base de loisirs conserve son cadre de vie agréable et convivial.



Appel à la vigilance

RAPPEL ESSENTIEL

- ▶ Ne pas faire entrer des individus inconnus à son domicile
- ▶ Mettre en place un œilleton et un entrebâilleur sur la porte d'entrée peut constituer une sécurité minimale.

CONSEILS PRATIQUES

EN CAS DE DOUTE SUR UN DÉMARCHEUR OU VISITEUR INSISTANT (même s'il prétend être policier...) :

**NE PAS LE FAIRE ENTRER
ET PRÉVENIR LA GENDARMERIE (N°17)**

- ▶ Relever un maximum d'indices sur les moyens de locomotion des suspects
- ▶ Faire installer des projecteurs à détection de présence devant la maison (très utiles en période hivernale)
- ▶ Verrouiller systématiquement la porte et les fenêtres de votre domicile dès que vous vous absentez
- ▶ Ne pas conserver de sommes d'argent importantes, ou de nombreux bijoux au domicile
- ▶ Prévoir juste une petite somme d'argent pour les démarcheurs nombreux en cette fin d'année.

Informations Mairie



Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi - Mercredi - Jeudi - Samedi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h00

Tél : 02 99 47 02 85

22, rue de Bretagne - 35150 BRIE

mairiebrie@wanadoo.fr

Site internet : www.brie35.fr



Déclarations Préalables accordées en 2019

DEMANDEUR	TERRAIN	PROJET	DATE
DOUARD Maxime	10, rue du Coteau	Extension	26/02/2019
BATTESTINI Jacques	4, allée de l'Ise	Agrandissement veranda	04/05/2019
RENOUL Yoann	13, rue du Raize	Pose d'un velux	25/06/2019
DEBROISE Jérémy	Maubusson	Pose d'un vélux	03/08/2019
AUFFRAY Jérémy	Corbes	Création et modification ouverture et surélévation	04/08/2019
JAN Thomas	La Plèsse	Pose d'un velux et ravalement (joints de pierre)	15/07/2019
PERROIS Stéphane	La Sancerie	Overture fenêtre sur une façade	25/10/2019
PAVILLA Elizabeth	La Haute Ripaudière	Création de fenêtres de toits et facades	18/11/2019
ESPACIL HABITAT	Du n°1 au n°11, allée des Camélias	Modification des menuiseries + pose pompe à chaleur	08/11/2019

Permis de Construire accordés en 2019

DEMANDEUR	TERRAIN	PROJET	DATE
GAEC de la rivière	La Rivière Montalembert	Construction d'une unité de méthanisation	28/05/2019
EARL GRIMAUULT	La Berhaudière	Construction d'un hangar matériel	20/05/2019
ISRAEL Dominique	La Godinière	Extension en surélévation	12/06/2019
FLIPPOT Audrey	La Lande de Feu	Rénovation maison	10/07/2019
POMMIER David	Les Ruisseaux	Construction d'une pergola bioclimatique	

État Civil 2019

Naissances :

08/04/2019 : Arthur MARTEL
 14/04/2019 : Marilou BERTHAUX
 04/05/2019 : Margaux RICHARD
 05/05/2019 : Anna KNOCKAERT
 09/05/2019 : Ywen HERAULT
 15/06/2019 : Jade VIAUD
 18/06/2019 : Nathan ALO TAMBON
 20/06/2019 : Angel BERTHELOT
 24/06/2019 : Liam FONTANELLI
 01/07/2019 : Maxime JOTTERAND
 09/07/2019 : William FANON
 17/07/2019 : Rose VERRON
 05/08/2019 : Yanis CHEDMAIL
 08/08/2019 : Maël LECOMTE
 02/10/2019 : Loona ANGER
 04/10/2019 : Leewen THOMAS
 14/11/2019 : Mia FRESNEL



Mariages :

25/05/2019 : GRIMAUULT Mathilde et CADO Jean-Charles
 29/06/2019 : JOURDAIN Aurélie et RENOULT Fabien
 30/08/2019 : LE GALL Véronique et LUNEL Sébastien



Décès :

16/03/2019 : GANTELET Didier
 07/05/2019 : DAVOUX Georgette
 20/08/2019 : DESSOMES Maurice
 02/12/2019 : BOUÉ Daniel



Les manifestations 2020

Janvier :

- 11 janvier :** Vœux de la Municipalité
- 25 janvier :** Loto Comité des Fêtes

Février :

- 6 février :** Club de l'amitié : Chandeleur
- 8 février :** Soirée cabaret en partenariat avec « Les Décalés and Co »
- 15 février :** Repas annuel ES Brie
- 29 février :** Carnaval « Familles Rurales »

Mars :

- 6 mars :** Don du sang
- 15 mars :** Élections municipales 1^{er} tour
- 22 mars :** Élections municipales 2^e tour
- 27 mars :** Soirée commande de fleurs et plants potagers
- 28 mars :** Fest'œufs organisé par l'APEL
- 29 mars :** Carnaval Familles Rurales

Avril :

- 4 avril :** Repas de chasse St-Hubert
- 11 avril :** Soirée théâtre « Les Décalés and Co »
- 25 avril :** Repas de printemps Club de l'Amitié

Mai :

- 8 mai :** Commémoration de l'Armistice 39-45
- 15 mai :** Don du sang
- 30, 31 mai et 1^{er} juin :** Rencontre des Brie de France dans l'Aisne (02)

Juin :

- 6 juin :** Spectacle atelier théâtre
- 27 juin :** Fête de l'étang - feu d'artifice organisé par le Comité des Fêtes conjointement avec l'école

Août :

- 3 août :** Don du sang

Octobre :

- 16 octobre :** Don du sang
- 17 octobre :** Repas d'automne du Club de l'Amitié

Novembre :

- 7 novembre :** Repas et soirée dansante du Comité des Fêtes
- 11 novembre :** Commémoration de l'Armistice 14-18
- 21 novembre :** Loto OGEC

Décembre :

- 17 décembre :** Bûche de Noël Club de l'Amitié
- 18 décembre :** Arrivée du Père Noël Comité des Fêtes
- 22 décembre :** Don du sang

LE MAIRE
ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE DE BRIE
VOUS PRÉSENTENT
LEURS MEILLEURS VŒUX
POUR 2020.

Comité de Rédaction du Bulletin :

Patrick ROBERT, adjoint, responsable de la commission Communication avec Michèle BORDELET - Maryline BRULÉ
Bernard JAMET - Yvon SAMSON - Isabelle au secrétariat.

Quelques Evénements de 2019...



BRIE DE FRANCE



LES CYCLOS EN ARIÈGE



BRIE DE FRANCE



BRIE DE FRANCE



REPAS DU CLUB



100 ANS - M^{me} JAMET



8 MAI



TOUS POUR LA VIE